

# Rapport annuel de performance durable 2019



**Loiret**  
votre Département



**TERRITOIRE D'INNOVATION**  
[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)



# ÉDITO



**MARC GAUDET**  
Président du Conseil  
départemental

Le RAPD se définit comme un bilan de l'année, en termes d'avancement et de réalisation des actions inscrites au projet de mandat.

Il s'inscrit dans la démarche de modernisation et d'évaluation systématique des politiques publiques affirmée par les élus comme une action clé du mandat et répond également aux deux obligations faites aux collectivités territoriales de présenter chaque année à l'Assemblée un rapport d'activité ainsi qu'un rapport de développement durable.

En 2019, près de la moitié des actions inscrites au projet de mandat 2015-2021 ont ainsi été finalisées. Alors que les premières années du mandat ont été consacrées à l'élaboration du projet, nous entrons dans une période marquée par la concrétisation de nombreuses mesures pour améliorer notre territoire

telles que la mise en place de notre projet touristique « Le Loiret au fil de l'eau », les actions concrètes de la démarche « Loiret, planète en tête », ou encore le lancement des travaux pour la construction du nouveau collège Orléans Nord-Est.

Sans anticiper la conclusion de l'année 2020, il est indéniable que le contexte de crise sanitaire lié à la COVID 19 aura un impact considérable sur l'économie Loirétaine et l'avancée de nos différents projets.

Notre priorité sera d'abord de protéger les Loirétains en particulier les plus vulnérables à la crise, soutenir l'activité grâce au maintien d'une forte capacité d'investissement sur la fin du mandat, et conforter l'attractivité de notre territoire.



# SOMMAIRE

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE (RAPD)	> 6
LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	> 7
LE PROFIL DU LOIRET	> 8
BILAN DES PROJETS DU MANDAT	> 9
BILAN LOIRET PLANÈTE EN TÊTE	> 10

---

## INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

MOBILITÉ DURABLE	> 14
BIEN DESSERVIR LE TERRITOIRE	> 15
PROTECTION DES POPULATIONS	> 16
GESTION DES MOYENS	> 17
PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	> 18

---

## EMPLOI ET INSERTION

EMPLOI	> 22
POLITIQUE DU LOGEMENT	> 23
FACILITER LE PARCOURS POUR L'USAGER	> 24
LUTTE CONTRE LA FRAUDE	> 24

---

## PUBLICS VULNÉRABLES

SIMPLIFIER L'ACTION SOCIALE	> 28
TOUT AU LONG DE LA VIE, ACCOMPAGNER ET SOUTENIR	> 29

---

## PROXIMITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DURABLE	> 34
SOLIDARITÉ TERRITORIALE	> 35
ACCÈS À LA CULTURE	> 37
COOPÉRATION INTERNATIONALE	> 39

---

## RÉUSSITE DES JEUNES

RÉUSSITE ÉDUCATIVE	> 42
QUALITÉ NUTRITIONNELLE	> 43
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	> 44
ATTRIBUTION DES AIDES SPORTIVES	> 44
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	> 45

---

## GESTION OPTIMISÉE

GESTION PERFORMANTE	> 48
GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	> 49
E-ADMINISTRATION	> 50

# LA PRÉSENTATION DU RAPD

Cette année, le RAPD est structuré selon les 6 axes du projet de mandat, eux même déclinés en 23 fiches thématiques.

Chaque fiche regroupe les informations suivantes :

- les objectifs rattachés à la thématique d'intervention ;
- le bilan annuel et les indicateurs permettant de mesurer la performance de l'action du Département ;
- la liste des projets inscrits au projet de mandat et les dates de fin estimées ;
- les actions menées en matière de développement durable ;
- les finalités de développement durable auxquelles la thématique répond :



NATURE



BIEN-ÊTRE



SOCIAL



ECORESPONSABLE



CLIMAT



# LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable assure le bien-être et l'autonomie de tous les êtres humains au sein d'un environnement sain et préservé tout en garantissant aux générations futures les capacités d'en faire de même.



**NATURE**

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



**ECORESPONSABLE**

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



**SOCIAL**

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.



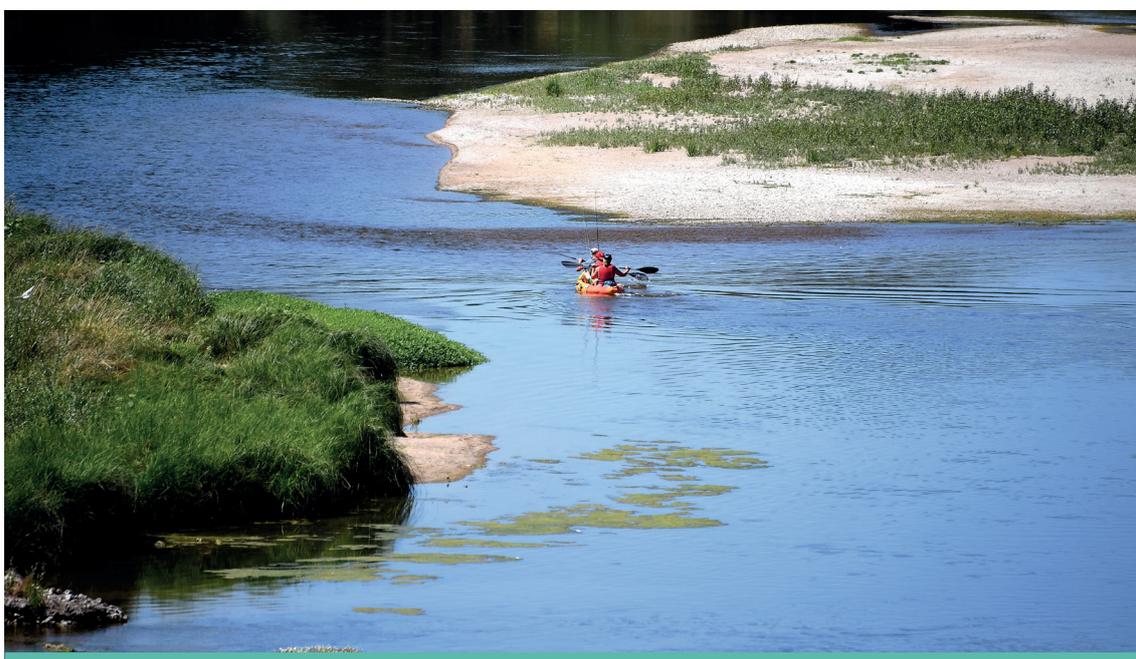
**CLIMAT**

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



**BIEN-ÊTRE**

Épanouissement de tous les êtres humains.



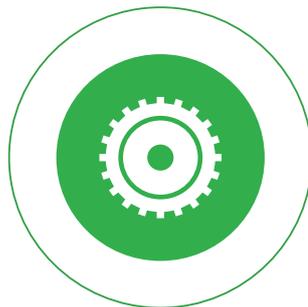
# LE PROFIL DU LOIRET

## > QUI VIT SUR LE TERRITOIRE ?



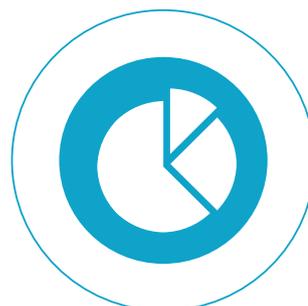
- 678 105 habitants (Insee - Recensement 01.01.2017 - 35<sup>e</sup> département métropolitain) ;
- Un fort dynamisme démographique porté par les naissances malgré un net infléchissement ces dernières années: 8 310 naissances en moyenne depuis 2009 (7 815 en 2018) ;
- Une population jeune : un âge moyen de 41,04 ans en 2016, 55,1% de la population à moins de 45 ans (source Insee recensement 2016) ;
- Une part importante de non diplômés parmi les jeunes sortis du système scolaire : 23,7% des 16-24 ans non scolarisés sans diplôme ou au maximum un BEPC en 2016 (source : Insee recensement) ;
- Et moins de diplômés du supérieur parmi les jeunes diplômés : 22,26% des 16-24 ans diplômés titulaires d'un diplôme supérieur (minimum Bac +2) en 2016 (source : Insee recensement).

## > COMMENT FONCTIONNE LE TERRITOIRE ?



- Un revenu moyen assez élevé : 26 100 euros en 2017 qui masque d'importantes disparités au sein du territoire (écart de 9 300 euros annuel entre l'Est et l'Ouest loirétain). ;
- L'emploi salarié total est en légère augmentation dans le Loiret sur l'année (+0,08% entre les 3<sup>èmes</sup> trimestres 2018 et 2019, alors que dans l'ensemble de la région la progression est de 0,11%)(source Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee) ;
- Entre 2007 et 2019, le nombre de demandeurs d'emplois a quasi doublé dans le Loiret (catégorie A, B et C) passant de 30 550 à 58 350. Toutefois, le taux de chômage départemental est en baisse significative (-3,7% par rapport à 2018). Par ailleurs, la situation du chômage dans le Loiret évolue plus favorablement que dans le reste de la région Centre-Val de Loire -3,4% ;
- Une densité médicale très faible : 1 médecin généraliste libéral pour 1 460 patients. 462 médecins généralistes libéraux, soit 68.51 médecins pour 100 000 habitants contre 77,97 pour la région Centre-Val de Loire (source : ARS Centre - mars 2018).

## > SUR QUEL TERRITOIRE SE TROUVE-T-ON ?



- Un important réseau routier et autoroutier qui assure une bonne desserte du territoire et des liaisons aisées avec les territoires voisins ;
- Un risque « inondation » non négligeable : 84 communes concernées soit 30 % de la superficie départementale et 15 % de la population ;
- Des risques industriels et technologiques nombreux, 3 centrales nucléaires sur le territoire départemental ou aux abords, et 22 établissements classés Seveso.

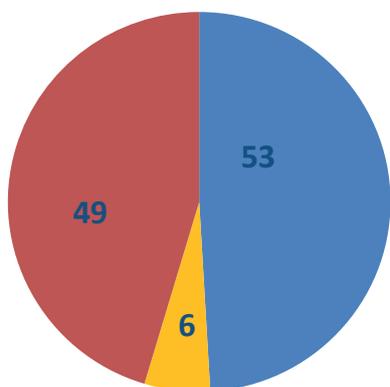
# LE BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021

**108** projets inscrits au projet de mandat 2015-2021.

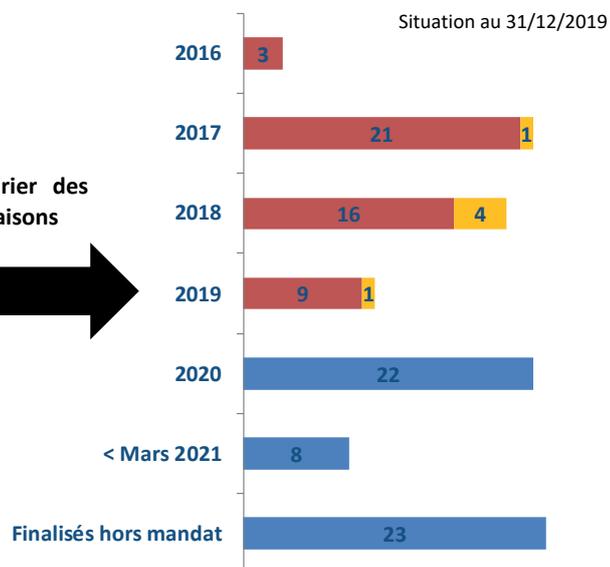
**49** projets livrés.

**6** projets arrêtés.

**53** projets en cours.



Calendrier des livraisons



## Projets livrés en 2016 :

- développement et restructuration de la demi-pension Poilly ;
- création d'une complémentaire santé accessible à tous ;
- création du syndicat mixte Loiret numérique.

## Projets livrés en 2017 :

- ZAE Gidy ;
- élaboration de la politique de développement territorial ;
- réouverture du musée de Gien ;
- élaboration du schéma de cohésion sociale ;
- élaboration du schéma de développement touristique du Loiret ;
- carrefour giratoire Artenay (RD2020-861) ;
- carrefour giratoire Beaugency/Messas (RD2152-RD719) ;
- création de la Maison de l'Autonomie ;
- carrefour tag à la Bussière (RD2007) ;
- carrefour giratoire Super U Bonny-sur-Loire (RD2007) ;
- construction de 12 centres de secours ;
- loirétains demain ;
- élaboration du plan ruralité ;
- élaboration du plan en faveur de l'emploi ;
- carrefour tag SDIS Meung-sur-Loire (RD2) ;
- carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson (RD2007-RD607) ;
- carrefour tag à Thorailles (RD2060) ;
- qualité nutritionnelle dans les collèges ;
- élaboration du schéma de lecture publique ;
- amélioration liaison Ormes - Saran (RD557) ;
- échangeur à Amilly (RD2007-RD93).

## Projets livrés en 2018 :

- élaboration du bouquet de services départemental ;
- échangeur de Saran (RD2701) ;
- site web des archives ;
- modernisation du SI de gestion des bibliothèques et de diffusion ;
- e-éducation (intègre le nouveau plan jeunesse) ;
- carrefour tag de Bagatelle à Rozière-en-Beauce (RD2157) ;
- carrefour giratoire Super U Loury (RD2152) ;
- élaboration du nouveau plan jeunesse ;
- échangeur de Chécy (RD2060-RD8) ;
- portail de gestion des risques/crises ;
- carrefour giratoire à Olivet (RD2271-RD15) ;
- déviation de Lorris (RD44-RD961) ;
- élaboration du schéma accessibilité des services au public.
- restructuration de la demi-pension du collège la Ferté-Saint-Aubin ;
- ZAE Ormes ;
- dématérialisation des flux comptables.

## Projets livrés en 2019 :

- Festival de Sully et du Loiret - expérimentation mécénat
- Echangeur à Châteauneuf-sur-Loire (RD 2060)
- Carrefour giratoire à Léouville/OUtarville (RD97 - RD22)
- Carrefour giratoire à Lorris (RD44 - ZA)
- Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernissons (RD 2007 - RD 617)
- ZA-ZAC de Limère (IKEA)
- Lysbox
- Etudes préalable mise à 2x2 voies à Orléans (RD 2020).

# FEUILLE DE ROUTE «LOIRET, PLANÈTE EN TÊTE»



## Le Loiret s'engage pour notre planète

Au-delà de son travail quotidien mené depuis une dizaine d'années, le Département du Loiret accentue ses efforts et a pour projet de développer de nouveaux dispositifs.

**Un plan de 10 actions** a ainsi été décidé par les élus réunis en session le 19 juin 2019. L'ambition est clairement affichée.

Il s'agit d'**accélérer notre capacité au changement** afin de préserver l'avenir de la planète.

## LES DIX ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE "LOIRET, PLANÈTE EN TÊTE" À RÉALISER D'ICI JUIN 2020 :

- 1. Promouvoir de nouveaux bâtiments vertueux sur le plan énergétique** : les Archives départementales du Loiret et le collège de Pithiviers
- 2. Un budget participatif dédié à des thématiques environnementales en 2020**
- 3. Accompagner les communes dans la prévention des risques avec le portail des risques**
- 4. Création d'une saison événementielle 2020 dans nos parcs et espaces naturels sensibles**
- 5. Un parcours citoyen en 2020 consacré à la citoyenneté environnementale, en lien avec le futur MOBE**
- 6. Le Département élabore un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'ici juin 2020**  
L'enquête citoyenne s'est déroulée en octobre et novembre 2019. Plus de 3 000 loirétains ont été interrogés dans les marchés, les grandes et moyennes surfaces et via un questionnaire en ligne.
- 7. Déploiement du projet touristique autour du Canal d'Orléans**
- 8. Étudier la possibilité d'intégrer aux politiques de soutien aux territoires une incitation spécifique dédiée à la transition écologique et énergétique**
- 9. Un pan de Cap Loiret sera dédié à la question environnementale pour apporter conseil aux collectivités**
- 10. Création d'une newsletter et d'une plate-forme internet spéciale**

Par ailleurs, la réalisation du bilan carbone du patrimoine et des compétences a été réalisé au titre de l'année 2019.

Le bilan des 10 actions sera consolidé dans le prochain RAPD.





# INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Mobilité durable

•

Bien desservir le territoire

•

Protection des populations

•

Gestion des moyens

•

Partenariats au dévelop-  
pement des territoires

## « NOS EFFORTS SONT PERMANENTS POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE »



**ALAIN TOUCHARD**  
Président de la Commission  
Bâtiments, Routes, Canaux  
et Déplacements

L'aménagement durable du territoire reste la priorité des investissements réalisés en 2019 par le Département pour améliorer le cadre de vie des Loirétains en offrant une mobilité durable et équitable, une meilleure desserte des territoires, la protection des populations, des bâtiments performants et un partenariat soutenu avec les communes et les intercommunalités.

Avec mes collègues de la commission, nous tenons à remercier tous les collaborateurs des bâtiments, des routes, des canaux et déplacements pour le travail effectué à nos côtés et saluer leur professionnalisme.

C'est grâce à notre engagement collectif au plus près du territoire que le Département est une collectivité de proximité au service des Loirétains.

---

# Mobilité durable et équitable



## Améliorer les transports spéciaux des élèves en situation de handicap

### • Indicateurs

604 élèves et étudiants en situation de handicap pris en charge par le Département

### • Bilan 2019

Le dispositif de transport des élèves et étudiants en situation de handicap s'est stabilisé en 2019 : baisse de 15% des demandes, baisse du taux de refus (12%), stabilité du nombre d'élèves et étudiants pris en charge. La solution de transport (indemnités kilométriques, transport en commun, transport adapté) est décidée en fonction de l'avis médical de transport de la MDPH et de l'analyse du trajet domicile-établissement scolaire. Une démarche de co-construction centrée utilisateur a permis de renforcer l'information des familles. La qualité des transports adaptés a été améliorée avec une vigilance accrue sur le temps de trajet et la desserte d'un seul établissement par circuit.

## Développer l'offre d'itinéraires cyclables

### • Indicateurs

58 km réalisés sur la Scandibérique. (11 km en 2019)  
80 % du programme d'amélioration Loire à Vélo réalisé

### • Projet

Développement du réseau de véloroutes et de voies vertes : 2021.

### • Bilan 2019

Le Département vise une augmentation de l'offre touristique du territoire Loirétain en proposant des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés.

Concernant la Loire à Vélo, l'année 2019 a permis de réaliser plusieurs opérations d'amélioration (revêtement à Beaulieu-sur-Loire entre le pont d'Assay et l'Etang, ou sur le déversoir de Jargeau) et de réaliser 70% des travaux d'adaptation piétons-vélos du viaduc ferroviaire entre Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire (ouverture en juin 2020). Les études de maîtrise d'oeuvre relatives à la modification de l'itinéraire à Beaulieu-sur-Loire entre l'Etang et les Butteaux ont été finalisées et les autorisations administratives obtenues pour un démarrage des travaux prévu en 2020.

La dernière section de la véloroute Loing-Briare (Scandibérique) entre Ouzouer-sur-Loire et Briare a été réalisée; quelques travaux de finition prévus début 2020 pour une ouverture programmée pour la saison touristique.

## Restaurer, prévenir les risques, valoriser le Canal d'Orléans

### • Indicateurs

50 M€ investis dont 24 M€ sur le mandat 2015-2021.

### • Projet

Canal d'Orléans : 2022.

### • Bilan 2019

En termes de travaux : 14 ouvrages hydrauliques ont été rénovés (dont 1 partiellement), 4 km de berges ont été renforcés, les désordres dus aux végétaux sur les digues sur les étangs de Morche, Neuf et des Bois ont été traités. Par ailleurs, le confortement de la berge pour trier des fontis au niveau de la Cale à Girard à Chécy a été achevé.

En termes d'études : Sont réalisés les avant-projets du curage du bief de Donnery, de l'écluse de Vitry-aux-Loges et des deux écluses de Coudroy (+ avancement à 80% des avant-projets de 6 autres écluses). Le diagnostic véloroute a été réalisé et l'avant-projet avancé. L'avant-projet de la qualification de la base de loisirs de l'étang de la Vallée a été réalisé.

D'un point de vue institutionnel, 2019 a permis de préparer la dissolution du SMGCO au 31 décembre afin que le Département reprenne en gestion directe l'exploitation du canal (intégration des agents et des biens réalisée au 01/01/2020). Un effort a été porté sur la remise à niveau de l'atelier de Combreux, des véhicules et des équipements des agents.

Le rachat du domaine du canal auprès de l'Etat pour un montant de 500 000 € se poursuit.

### • Actions de développement durable

Le développement de l'offre d'itinéraires cyclables s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable en favorisant un déplacement touristique écologique. Par ailleurs, il permet de développer l'activité économique locale le long de ces itinéraires cyclables.

La prise en charge du transport des élèves en situation de handicap vise à assurer de bonnes conditions de scolarité afin de garantir les conditions de l'inclusion.



# Bien desservir le territoire



## Restaurer certains franchissements de la Loire et en réaliser de nouveaux

### • Projets

Pont de Châtillon-sur-Loire : 2022.  
Pont de Bonny-sur-Loire : 2022.  
Pont du Moulin Bardin à Amilly : 2021.  
Déviation de Jargeau : 2024.

### • Bilan 2019

Pont de Châtillon-sur-Loire : L'année 2019 a permis de mettre en place un dispositif de suspension provisoire, qui a supprimé la contrainte de fermeture du pont lors de températures négatives.  
Pont de Bonny-sur-Loire : Poursuite des études de diagnostics  
Pont du Moulin Bardin : Un maître d'oeuvre a été désigné et les études de projet ont été menées.  
Déviation de Jargeau : Poursuite des opérations de défrichage et de diagnostic archéologique sur la section nord de la déviation sous contrôle d'un écologue, poursuite des négociations foncières et de la procédure d'aménagement foncier, études de sol, lancement des travaux du pont rail par la SNCF, dialogue compétitif pour le marché de conception-réalisation lancé.

## Dévier le trafic de transit hors des agglomérations

### • Indicateurs

11,6% des routes départementales supportent un trafic dense, soit -0,3% en 5 ans (11.9% en 2015).

### • Projets

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : 2021.  
Déviation de Lorris : Mise en service le 14/12/2018.  
Etude préalable DUP déviation de Sully-sur-Loire : 2021.  
Etude d'amélioration accès sud Orléans : 2019.  
Etudes liaison Gien/Chateaufort-sur-Loire : 2020.  
Déviation de Fay aux loges (travaux connexes) : 2020.

### • Bilan 2019

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : Lancement de la procédure d'expropriation et obtention de l'autorisation Loi sur l'eau, réalisation d'un premier bassin de traitement des eaux pluviales fin 2019.

Déviation de Lorris : Après la mise en service de la déviation de Lorris en décembre 2018, les aménagements paysagers ont été finalisés en 2019.

Liaison Gien/Chateaufort-sur-Loire : Réalisation des études préalables par le maître d'oeuvre et organisation d'un comité de pilotage à 2 reprises en février et octobre 2019

Déviation de Fay-aux-Loges : Fin des travaux connexes relatifs à l'aménagement foncier agricole.

Etude d'amélioration de l'accès sud Orléans : Les études préalables des mises à 2x2 voies des RD 2020 et 2271 se sont poursuivies en 2019.

## Développer et sécuriser le réseau départemental de distribution d'électricité

### • Indicateurs

100% des contraintes électriques résorbées dans l'année.  
Le nombre de foyers mal alimentés en zone rurale a chuté de 65% depuis 5 ans.  
La durée annuelle moyenne de coupure d'alimentation se maintient à hauteur d'environ une heure.

### • Bilan 2019

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre de 10 opérations de renforcement et 14 opération de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunication. Ces investissements ont permis de résorber la totalité des contraintes électriques en zone rurale d'électrification et de maintenir le rythme de résorption du réseau aérien en fil nus.

## Assurer la continuité de la circulation en "temps réel"

### • Indicateurs

125 jeux de données en opendata.

### • Projets

Be GOOD : 2020.

### • Bilan 2019

Les deux applications VIA PRO et VIA FACIL ont été livrées par le prestataire. Une réunion publique de présentation avec les communes, les communautés de communes a été organisée le 21 novembre 2019.

Les tests de ViaPro se poursuivent avec les agences territoriales de la Direction des Infrastructures. Une expérimentation de deux semaines est prévue avec les agences territoriales au mois de septembre 2020. Suite à cette expérimentation, un cahier de charge sera rédigé afin d'apporter des améliorations de l'outil.

L'application ViaFacil (version pour le grand public) a aussi été livrée mais elle n'a pas été lancée officiellement faute d'une activité pas assez importante de ViaPro.

### • Actions de développement durable

Pour la déviation de Jargeau, le Département met en oeuvre de nombreuses mesures environnementales : Protection des espèces en phase de chantier, du milieu naturel, protection des eaux ; mesures compensatoires et replantations d'arbres (3Ha en 2019 sur la commune de Saint-Denis-de-L'Hôtel), d'arbustes et de prairies propices au développement de la faune et de la flore assurant l'intégration de l'infrastructure dans l'environnement. 20 ha de reboisement forestier sont prévus suite au défrichage.

# Protection des populations



## Lutter contre l'insécurité routière

### • Indicateurs

Une moyenne de **3,8 accidents** pour 100 millions de kilomètres parcourus dans le Loiret sur les cinq dernières années.

Une baisse de **5,1%** en 5 ans au niveau départemental.

Les chiffres du Département ne peuvent pas être comparés aux données nationales. Le nombre d'accidents corporels sur RD au niveau national n'est

### • Projets

- tag de Bagatelle à Rozières-en-Beauce (RD 2157) : 06/08/2018 ;
- giratoire Super U Loury (RD 2152) : 31/08/2018 ;
- giratoire à Olivet (RD 2271-RD 15) : 26/11/2018.
- giratoire à Lorris (RD44 - za) : 02/08/2019 ;
- giratoire à Nogent-sur-vernisson (RD 2007-RD 617) : 06/09/2019 ;
- giratoire à Leouville/Outarville (RD97 - RD22) : 2020 ;
- giratoire à Pithiviers (RD2152-RD26) : 2021 ;
- giratoire à Briare (RD 2007-RD 50) : 2021 ;
- giratoire à Bricy (RD 955) : 2021 ;
- tag à Santeau (RD 2152) : 2021.

### • Bilan 2019

Mise en service des carrefours giratoires sur la RD 2157 à Rozières-en-beauce au lieu-dit Bagatelle, sur la RD 2152 à Loury et sur la RD 2271 à Olivet.

Etudes d'avant-projet finalisées pour les carrefours giratoires des RD 97 et 22 à Léouville et études de faisabilité réalisées pour les carrefours giratoires de la RD2152 au Nord de Pithiviers et de la RD 44 à Lorris.

## Aménager et sécuriser les échangeurs

### • Indicateurs

Le Département a réalisé **20 aménagements de sécurité** entre 2014 et 2018, soit + **11%** (en montant financier) par rapport à 2013-2017.

### • Projets

- Echangeur Saran-Gidy : 2022.
- Echangeur à Chateaufort-sur-Loire : 2019.
- Echangeur de Fay aux loges : 2020.

### • Bilan 2019

Echangeur de Gidy sur A10 : Relance du projet d'échangeur par l'Etat et validation de la convention de partenariat financier entre le Département, Orléans Métropole et Cofiroute.

Echangeur de Chécy sur RD2060 : Achèvement des travaux fin 2018. Reste à finaliser les aménagements paysagers début 2019.

Echangeur de Châteaufort-sur-Loire sur RD2060 : Finalisation des études de projet et lancement de la consultation de marchés de travaux.

Echangeur de Fay-aux-Loges sur RD2060 : Réalisation des études préliminaires.

## Moderniser le SDIS

### • Indicateurs

En 2019, la participation financière du Département s'élève à 19 927 567 € en fonctionnement (au titre de la convention 2017/2021) et 4 838 000 € en investissement.

### • Bilan 2019

La participation financière du Département contribue à fournir au SDIS les moyens d'intervention nécessaires pour assurer à tous les Loirétains des secours de qualité. L'activité opérationnelle du SDIS du Loiret a atteint au cours de l'année 2019 environ 42 000 interventions, soit 1 intervention toutes les 12 minutes.

Une démarche de mutualisation Département/SDIS est en cours dans différents domaines : bâtiments, communication, services informatiques, nomination d'un délégué à la protection des données (en cours).

## Assurer la sûreté / sécurité des sites des agents et des usagers du Département

### • Indicateurs

**13** établissements recevant du public du Département sécurisés  
**82** fiches Registres de traitement des données personnelles élaborées  
**4** saisines usagers sur leurs données personnelles (dont 1 agent)  
**5** procédures de violations de données personnelles engagées

### • Bilan 2019

Dans le cadre de la déclinaison du Plan Nationale Vigipirate, et en lien avec la préfecture et les forces de l'ordre le Département assure la sûreté des sites et des établissements relevant de la compétence départementale, des agents et des usagers du Loiret :

- maintien de la procédure VIGIPIRATE et poursuite de la sécurisation physique de 13 ERP du Département ;
- application des attendus de la convention sécurisées avec l'Etat sur les 4 châteaux et Musées du Département ;
- poursuite de la mise en oeuvre des protections périmétriques et de l'alarme VIGIPIRATE sur les 57 collèges du Loiret.

Dans le cadre de la législation en vigueur, le Département assure également la sécurité des sites des agents et des usagers du Loiret avec la mise en place de dispositifs de vidéoprotection, de Plans Particuliers de Mise en Sûreté, de la plateforme Héropolis, etc...

Outre les enjeux relatifs à la gestion des données à caractères personnels, l'activité 2019 a permis de mettre en lumière les enjeux de sécurité des données dans leur ensemble et permis d'établir la nécessité de préciser la gouvernance des données du Département du Loiret,

- poursuite de la mise en conformité RGPD des systèmes de vidéoprotection des sites du Loiret.

Enfin la collectivité assure la promotion de la laïcité au sein des services et des établissements relevant de la compétence départementale et contribue à la lutte contre la radicalisation violente.

### • Actions de développement durable

La politique des infrastructures intègre plusieurs actions environnementales visant à :

- la limitation des gaz à effet de serre (GES) avec des revêtements routiers appliqués tièdes ;
- la préservation des ressources naturelles avec le retraitement des matériaux déjà en place ;
- la limitation des nuisances environnementales ;
- le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère du patrimoine routier et l'assurance d'une meilleure intégration des projets routiers dans l'environnement.

# Gestion des moyens



## Organiser le patrimoine par une gestion active et rationalisée

### • Indicateurs

163 espaces et locaux donnés à bail  
129 espaces et locaux pris à bail  
Recettes loyers 2019 (hors charges) : **1 951 673€**

### • Projet

- Schéma patrimoine départemental à produire : 2020/2021  
- Optimisation du patrimoine départemental de l'agglomération orléanaise : 2023.

### • Bilan 2019

En 2019, le Département a vendu les immeubles administratifs suivants (uniquement le bâti) :  
- Orléans, propriété 87 rue du faubourg Saint Jean (262 300€)  
- Orléans, propriété 85 rue du faubourg Saint Jean (416 000€)  
- Montargis, immeuble 61 rue Général Leclerc (143 000 €)

En 2019, le Département a acquis (uniquement le bâti) :

- Montargis, ancienne école Saint Agnès pour sécurisation du collège du Chinchon (233 807 €)

## Améliorer la performance énergétique des bâtiments

### • Bilan 2019

Le Département s'est engagé par le biais de contrats avec intéressement afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux par l'amélioration du pilotage des installations et la mise en œuvre d'instruments de mesures.

Le contrat est actif depuis juin 2015 et a permis de réaliser des améliorations en termes de fonctionnement du chauffage, en particulier au sein des établissements scolaires, afin d'offrir des conditions de travail les plus acceptables possibles.

Les études de programmation pour le gros entretien des établissements s'accompagnent de la mise en œuvre de solutions thermiquement plus performantes (Ex : remplacement des chaudières y compris régulation dans les collèges Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire (logements collectifs), Montjoie à Saran et Charles Rivière à Olivet).

Des énergies renouvelables sont intégrées dans les nouveaux projets. Par exemple, la chaufferie biomasse et les panneaux solaires intégrés au projet des collèges de Dadonville et Pithiviers avec une part d'autoconsommation de l'énergie produite.

Malgré les efforts réalisés, les budgets de consommations sont difficiles à maintenir.

A titre d'exemple, entre 2016 et 2019 :

- dans les collèges, la consommation d'électricité augmente de +15%, ce qui se traduit par une augmentation de budget supérieure à +30%, essentiellement due à l'extension des usages numériques et au remplacement d'équipement de production en restauration nécessitant des puissances supérieures. La consommation de gaz, baisse grâce à 2 hivers consécutifs peu rigoureux ce qui entraîne une baisse des dépenses de 12% ;

- dans les bâtiments administratifs, la consommation électrique est relativement stable (+0,6%), et les optimisations contractuelles ont permis de contenir l'augmentation de budget (+10%). Les consommations de gaz ont diminué du fait de la rigueur hivernale plus faible que les années précédentes et de l'amélioration de la gestion des températures sur les sites, ce qui se traduit par une baisse des dépenses de 20%.

- dans les châteaux, la consommation d'électricité est stable en consommation, mais en légère hausse en coût (7%) du fait de l'augmentation des taxes. Les consommations de gaz sont en baisse, ce qui se traduit par une diminution des dépenses de 10%.

Les futurs projets se voudront exemplaires en termes de certification HQE, BEPOS.

La réduction de l'empreinte carbone passe aussi par l'étude attentive des solutions bois/paille dans les futurs projets de construction et en particulier dans la construction de deux collèges dans le Pithiverais.

### • Actions de développement durable

Afin de réduire son empreinte carbone, le département fait le choix de décarbonner son énergie:

- généralisation des raccordements aux réseaux de chauffage urbains. 12 sites sont actuellement raccordés, 3 nouveaux sites sont à l'étude, en fonction des prolongations des réseaux urbains (Chateaubriand, collège Max Jacob, à Saint-Jean-de-la-Ruelle et collège Jean Pelletier à Orléans) ;

- déploiement de chaufferies biomasse. Le collège Becquerel et le château de Chameroles sont équipés de chaufferies biomasse, bois déchiqueté et granulés, pour une production annuelle de l'ordre de 830MWh ;

- développement de l'énergie solaire. Les 6 derniers collèges construits, tous les PPP exceptés Becquerel cumulent près de 700m<sup>2</sup> de panneaux solaires. La production atteint plus de 520MWh, soit plus de six fois la consommation du collège de Saint Ay.

Pour réduire l'impact des solutions de réfrigération sur l'effet de serre et anticiper les évolutions réglementaires, tous les systèmes de production de froid sont remplacés, en deux ans, par des systèmes à bas pouvoir de réchauffement climatique.

Des opérations de sensibilisation ont eu lieu dans certains collèges sous contrat avec l'exploitant Cofely.

Le département a été lauréat en 2019 du prix ACTEE permettant le financement d'études thermiques sur les bâtiments départementaux. Ces études vont permettre de mieux les connaître et de proposer pour le prochain mandat un plan pluriannuel de travaux visant à améliorer les consommations énergétiques du département.

# Partenariats au développement des territoires



## Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement de sécurité routière des communes et des EPCI

### • Indicateurs

99 projets d'investissement routiers communaux financés en 2019 à hauteur de **2 783 965,46 €** dans le cadre de la politique de mobilisation en faveur des Territoires, soit 56 opérations au titre du Volet 3 Appel à projets et 43 projets au titre du volet 3 TER dédié aux travaux de sécurité routière sur RD en agglomération.

3 associations oeuvrant dans les actions de sécurité routière en direction des jeunes, subventionnées à hauteur de **10 000 €**.

### • Bilan 2019

Travaux de voirie relevant du :

- volet 3 de la politique de mobilisation en faveur des territoires : 56 opérations subventionnées à hauteur de 1 768 304,50 € ;
- volet 3 TER de la politique de mobilisation en faveur des territoires : 43 opérations sur RD subventionnées à hauteur de 1 015 660,96 € ;

Associations aidées :

- Prévention routière : 6 498 € ;
- Lutte contre la violence routière : 1 300 € ;
- Les motards en colère : 758 € ;
- Innovations Sécuri-Vie : 1 444 €.

## Développer les champs de coopération en matière d'ingénierie au service des territoires

### • Indicateurs

7 partenaires signataires du protocole Cap Loiret (ADIL/EIE, AML, CAUE, ADRTL, ALN, CDG, EPFLI)

### • Projet

Elaboration du bouquet de services départemental : L'offre de services départementale "Cap Loiret" est opérationnelle. Elle a été inaugurée le 27 janvier 2018 lors de la rencontre des maires du Loiret.

### • Bilan 2019

Un comité stratégique a été organisé le 27 septembre 2019.

les projets suivants ont été validés et menés :

- la réalisation d'un portrait de territoires "habitat" en lien avec l'ADIL. Ce travail a conduit à la signature, par les territoires, des conventions ORT suite à l'accord de l'Etat d'utiliser les portraits réalisés.
- les bases de création d'un agenda partagé ont été posées. L'objectif est que les réunions et événements réunissant des maires soient visibles de tous, pour garantir un taux de participation optimal et éviter les événements concomitants.

## Soutenir l'embellissement des centres-bourgs des communes

### • Indicateurs

Sur la concession départementale, **42%** du réseau à basse tension est souterrain.

Depuis 2002, le Département est intervenu dans **163** communes.

### • Bilan 2019

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 15 opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunications. Ces investissements contribuent à l'embellissement des centres bourg.

### • Actions de développement durable

Les modifications apportées au réseau d'éclairage public des communes dans le cadre des travaux coordonnés par le Département sont souvent l'occasion de moderniser les lanternes et de recourir à des solutions moins énergivores comme les éclairages à leds, apportant à terme une réduction des coûts de fonctionnement pour les collectivités gestionnaires.





# EMPLOI ET INSERTION

Emploi

•

Politique du logement

•

Faciliter le parcours  
pour l'utilisateur

•

Lutter contre la fraude

# « L'ANNÉE 2019 A MIS EN ACTIONS LE PROJET DE MANDATURE AUTOUR DE L'EMPLOI »



**GÉRARD DUPATY**  
Président de la Commission  
Logement et Insertion

## Emploi-insertion

L'année 2019 a été marquée par la poursuite du Plan d'actions pour l'emploi et les premières déclinaisons du Plan Pauvreté signé avec l'Etat en juin. Les interventions du Département en faveur de l'insertion ont été formalisées sous la forme de 4 grandes politiques publiques : le pilotage et la gestion de l'allocation RSA, le retour à l'emploi, le retour à l'autonomie sociale et la politique du logement et de l'habitat. Les référents professionnels en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans les Maisons du Département ont été organisés en équipe et ont développé des projets en lien avec plus de 30 entreprises partenaires.

L'offre d'insertion s'est par ailleurs étoffée avec en particulier le développement de l'offre de mobilité (cession de véhicules du Département à des associations en vue de location aux usagers à faible coût), la mise en place d'un partenariat avec la Chambre de Métiers pour l'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprise ou encore le lancement d'une plate-forme de diagnostic approfondi des personnes entrant dans le RSA.

Les actions départementales en faveur d'une juste attribution de l'allocation RSA se sont poursuivies via notamment les missions de contrôle et de lutte contre la fraude.

## Politique logement

L'année 2019 a vu l'adoption de la nouvelle politique départementale de l'Habitat qui permet d'accompagner les bailleurs sociaux au titre de leurs programmations de construction de logements sociaux. Cette impulsion démontre une politique d'aménagement adaptée aux réalités territoriales, et aux enjeux de l'habitat inclusif résolument orientée vers l'insertion.

La mise en oeuvre effective de la Loi Notre avec le transfert du Fonds unifié Logement à Orléans Métropole pour son territoire d'intervention et le recentrage de l'action du département sur le territoire hors Métropole.

J'aurai enfin une pensée sincère à l'égard de notre amie et collègue Viviane Jehannet qui a consacré beaucoup d'énergie à ces politiques sociales et d'insertion et qui nous a malheureusement quittés au début de cette année. La Commission du Logement et de l'Insertion que je préside désormais entend continuer à porter la vision humaine et de proximité qu'elle avait su incarner au profit des Loirétains, notamment les plus démunis.

## Aider à l'insertion des jeunes adultes avec l'AJIL et l'AJIHL

### • Indicateurs

Le taux de validation des diplômes est de **91 %**.  
La majorité des diplômes préparés relève de CAP ou de BAC PRO pour lesquels il y a des perspectives d'insertion.

### • Bilan 2019

39 bénéficiaires de l'AJIL ont été diplômés en 2019 sur 43 bénéficiaires devant passer un diplôme. Bien qu'une évolution sensible du nombre de bénéficiaires diplômés soit constatée en 2019 par rapport à 2018 le taux de réussite reste quasi identique.  
Ces jeunes diplômés étant majoritairement des ex-mineurs non accompagnés (MNA) se retrouvent à solliciter les services de la Préfecture pour obtenir les documents (titres administratifs) leur permettant de travailler.

## Accompagner les publics en difficulté vers le retour à l'emploi

### • Indicateurs

Le taux de référencement professionnel est de **36,7 %**  
Le taux de sortie par l'emploi des actions professionnelles subventionnées est de **22,66 %** (par rapport au nombre de bénéficiaires du RSA accompagnés) et de **48,97 %** (par rapport au nombre de sorties totales de bénéficiaires du RSA).

Le taux de passage en dynamique emploi des personnes bénéficiaires du RSA sorties d'un parcours social est de **45,66 %**.

**15 668** foyers bénéficiaires du RSA dans le Loiret (au 31/11/2019) dont **21,4 %** sont dans le dispositif depuis moins d'un an.

**92,4 M€** : coût du dispositif RSA en 2019 supporté par le Département (+2,7 % par rapport au CA 2018).

**6 011€** : coût moyen annuel d'un bénéficiaire RSA en 2019 (+1,8% par rapport à 2018).

### • Projet

Suivant les engagements pris lors de la signature de la convention sur le Plan Pauvreté en juin 2019, le Département a choisi de mettre en place, à partir du dernier trimestre 2019, une expérimentation en partenariat avec les CCAS de Montargis et de Saint-Jean-de-Braye d'accompagnement « décloisonné » entre le traitement des freins sociaux et professionnels. (déclinaison de l'accompagnement global).

Cet accompagnement doit permettre aux bénéficiaires du RSA de retrouver une dynamique positive et constructive pour envisager une future intégration professionnelle en se réappropriant ses compétences professionnelles ou transversales.

### • Bilan 2019

Concernant le taux de référencement professionnel, suite au passage en entretien de positionnement, les bénéficiaires du RSA, ont été pour **36,7 %** d'entre eux référencés professionnels, c'est à dire avec des problématiques à dominante professionnelle (relevant de freins liés à l'emploi).

**Le Département subventionne des actions d'insertion** dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux problématiques des bénéficiaires (accompagnement social, socio-professionnel, à la création d'activité, réponse à un besoin de mobilité, reprise d'une activité professionnelle au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique).

Ainsi, **1 619** bénéficiaires du RSA ont bénéficié de **59 actions** en 2019 (représentant un montant de subventions de 1 803 781,05 €).

Pour les structures à dimension emploi (actions d'Insertion par l'Activité Economique et d'accompagnement socio-professionnel), il est à noter la sortie de **208** bénéficiaires en emploi ou en formation sur un total de 918 bénéficiaires accompagnés, soit **22,66 %** d'entre eux.

Pour les structures à dimensions sociales, il est à noter que parmi les **173** personnes sorties en 2019, **79** ont vu leur situation évoluer favorablement en cours d'action, soit un taux de **45,66 %**.

Le Département a procédé depuis mai 2019 à une refonte de l'activité de ses référents professionnels en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA suivi en référencement en MDD. Pour ce faire une cheffe de mission a été recrutée en mars afin d'assurer le management de l'équipe de 19 agents répartis sur l'ensemble du territoire.

Depuis la mise en place de cette nouvelle organisation ce sont **50 rencontres** avec des partenaires dont plus de **30 entreprises partenaires** avec lesquelles les équipes construisent des projets sur la thématique du retour à l'emploi.

En 2019, avec plus de **2300** bénéficiaires suivis par l'équipe, chaque référent professionnel a enregistré en moyenne :

- **5,39** entrées par mois
- **6,44** sorties dont **3,8** sorties en emploi
- Au 31/11/2019, en termes de flux RSA, étaient constatées, **10 221** entrées et **9 518** sorties.

## Engager une réflexion partagée sur l'offre d'insertion

### • Indicateurs

Au 1er janvier 2019, le Département a transféré auprès d'Orléans Métropole (OM) la compétence du Fonds d'Aides aux Jeunes afin qu'OM l'exerce à l'intérieur de son périmètre d'intervention en lieu et place du Département. Le Département continue donc d'exercer cette compétence sur le territoire Loirétain hors territoire d'Orléans Métropole.

3 conventions pluriannuelles au titre du FAJ pour une durée de 3 ans sur un total de 9 conventions signées en 2019.

### • Bilan 2019

3 conventions pluriannuelles ont été reconduites pour 2019-2021 avec les missions locales d'Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes pour mener une action d'accompagnement social envers les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion. Deux actions précédemment financées ont été transférées à Orléans Métropole à compter du 1er janvier 2019, dans la mesure où l'action ciblait principalement des personnes issues de ce territoire. Poursuite du partenariat avec les trois missions locales du Loiret dans le cadre du RSA, pour réaliser la mission de référent unique RSA et proposer un accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans. Sur la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, 334 jeunes ont été accompagnés par les missions locales : 161 sur l'Orléanais, 138 sur Montargis-Gien et 35 sur le Pithiverais. L'objectif global sur le Loiret était fixé à 245 sur la période donnée.

L'offre en matière de mobilité a également été élargie en 2019 avec le lancement, suite à la cession d'anciens véhicules de service à des associations par le Département, de deux dispositifs de location de véhicules à bas prix (1€ /jour) dans le Montargis ("Vroom" lancé en septembre 2019) et dans le Pithiverais et le Giennois ("MooV" lancé en septembre 2019). Le Département subventionne aussi, depuis mai 2019, la Communauté de Communes du Val de Sully pour une action de location de véhicules électriques dans le but d'améliorer l'employabilité de ce territoire.

### • Projets

Dans le cadre du Plan emploi et du Plan Pauvreté, une plateforme diagnostic a été lancée depuis septembre 2019 à titre expérimental sur le territoire orléanais. Elle permet de dépasser le déclaratif du BSRA lors d'un premier entretien avec un(e) chargé(e) d'insertion de la MDD d'Orléans en investiguant, à l'aide d'outils d'évaluation adaptés, les 6 à 7 dimensions qui caractérisent les éventuels freins à une réinsertion socioprofessionnelle. Plusieurs partenaires sont engagés dans cette expérimentation.

Parmi les autres mesures de ce Plan, le Département du Loiret propose une offre d'accompagnement au bénévolat pour des BSRA qui souhaitent s'engager comme bénévoles et ainsi préparer un retour à l'emploi à terme. Cette action est menée par la Ligue de l'enseignement, à titre expérimental jusqu'à fin 2019 et avec possibilité de reconduction en 2020, pour le suivi de 10 personnes.

### • Actions de développement durable

Dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique, le Département subventionne diverses associations dont les activités sont étroitement liées au développement durable. Ainsi, en 2019, ont été conventionnées 11 actions relatives à l'entretien des espaces naturels et verts, 7 actions relatives à la collecte, au tri et à la valorisation de déchets divers (papiers, cartons, textiles, déchets informatiques, électroménagers...) et 3 actions ayant pour finalité la production de légumes, fruits et/ou fleurs.

Au total, ce sont 393 bénéficiaires du RSA qui ont été accompagnés dans le cadre de ces actions, pour un montant total de subventions de 582 637,55 €.

D'autre part, le Département a valorisé 30 634,66 heures de clauses d'insertion pendant l'exécution de ses marchés notamment relatifs à la surveillance active et à l'entretien des berges le long du parcours "La Loire à vélo".

La dynamique d'insertion par l'emploi pour lutter contre la précarisation croissante de la population (notamment celle des bénéficiaires du RSA) est un axe fort de la politique du Département, chef de filat en matière sociale.

# Politique du logement



## Améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis

### • Indicateurs

**373 logements du parc privé aidés** sur les fonds propres départementaux.  
**8 opérations** neuves (parc social) de construction aidées par le Département, représentant **95 logements**.

Le Département a ainsi subventionné sur ses fonds propres

**468 logements** au sein des parcs privé (pour des travaux d'amélioration des habitations privées) et social (pour la production de logements sociaux)

Au 1er janvier 2019, le Département a transféré auprès d'Orléans Métropole (OM) la compétence du Fonds Unifié Logement afin qu'OM l'exerce à l'intérieur de son périmètre d'intervention en lieu et place du Département. Le Département continue donc d'exercer cette compétence sur le territoire Loirétain hors territoire d'Orléans Métropole.

**1331 aides individuelles ont été accordées** représentant un montant total versé de 484 073 € (soit un montant moyen d'aide qui s'élève à 338 €).

### • Bilan 2019

En 2019, le Département a redéfini les modalités d'attribution de ses aides, afin d'intervenir davantage et prioritairement en faveur des politiques couplant habitat et social, et en appui aux territoires. Il a ainsi subventionné, sur ses fonds propres :

- la réhabilitation ou l'amélioration de 373 logements du parc privé (dont 55 logements de propriétaires occupants âgés de plus de 70 ans sur le territoire d'Orléans Métropole), pour un montant de 374 383 € (contre 292 264 € en 2018). Il s'agit essentiellement d'aides attribuées pour la réalisation de travaux soit d'amélioration énergétique, soit d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ;

- **95 logements du parc social (8 opérations)** au titre de l'aide aux surcoûts pour fondations spéciales, ou de l'aide à l'équilibre financier pour projets atypiques répondant à des priorités départementales (logements personnes âgées / handicapées), pour un **montant total de 446 200 €**.

Par ailleurs, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, sur le territoire de compétence du Département (soit hors Orléans Métropole, sur les crédits délégués de l'Etat) :

- **838 logements** du parc privé ont été subventionnés : 825 propriétaires occupants, 13 propriétaires bailleurs ;

- **465 logements** du parc social ont été agréés : **72 PLAI** destinés aux ménages les plus modestes, **153 PLUS** classiques, et **240 logements PLS** destinés aux ménages ayant des revenus supérieurs au plafond du logement PLUS (contre **104 PLS** en 2018).

334 familles ont bénéficié d'une aide en vue d'accéder à un logement (premier loyer, dépôt de garantie, équipement mobilier et ménager de première nécessité...).

66 familles ont eu une aide au titre du maintien dans le logement (dettes de loyer, dettes de charges locatives, assurance habitation).

597 familles ont eu une aide leur permettant de résorber leurs dettes d'énergie ou d'eau.

(à noter qu'une famille peut bénéficier de plusieurs types d'aides).

416 ménages ont bénéficié d'un nouvel appui individualisé dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement en 2019.

### • Actions de développement durable

En 2019, les aides accordées au titre du programme "Habiter Mieux" se sont diversifiées, conduisant à une augmentation conséquente du nombre de dossiers agréés.

689 logements ont ainsi bénéficié de subventions de l'Etat et du Département pour des travaux d'amélioration énergétique. Les logements répondant au programme "Habiter Mieux Sérénité" bénéficient, après travaux, d'un gain de performance énergétique moyen de 34 %.

L'ADIL-Espace Info Energie, que subventionne le Département, renseigne et conseille gratuitement, sur le plan tant financier, juridique que technique, le public sur tous les dispositifs d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Par ailleurs, les actions visant à l'amélioration thermique des logements sont une composante obligatoire des différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mises en place par les collectivités sur le territoire Loirétain, lesquelles sont soutenues et accompagnées par le Département.



# Facilité le parcours de l'utilisateur



## Clarifier et coordonner territorialement les acteurs au profit des usagers

### • Indicateurs

- **948 usagers** ont bénéficié d'un accompagnement global (Département et Pôle Emploi).

- **755 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au titre de la "Garantie Jeunes" sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

### • Bilan 2019

Suite à la signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi le 8 janvier 2016, 948 usagers ont bénéficié de l'accompagnement global en 2019 grâce à la collaboration renforcée entre les services du Département et Pôle Emploi.

L'instauration au 1<sup>er</sup> septembre 2016 de la "Garantie Jeunes", a permis la mise en place d'un accompagnement global assuré par les missions locales en faveur des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une allocation forfaitaire mensuelle. En 2019, **775** jeunes sont entrés en Garantie Jeunes tout au long de l'année avec les trois missions locales du Loiret (Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers).

## Lutter contre la fraude



## Agir contre la fraude et prévenir les indus

### • Indicateurs

**262 811 €** de trop perçus constatés par les contrôleurs du Département.  
**778 887,43 €** ont fait l'objet d'émission de titre d'indus RSA.

### • Bilan 2019

**262 811 €** de trop perçus constatés par les contrôleurs du Département.

Le montant total des indus RSA titrés sur 2019 s'est élevé à **778 887,43 €**.

## Veiller et contrôler pour une juste attribution de l'allocation RSA

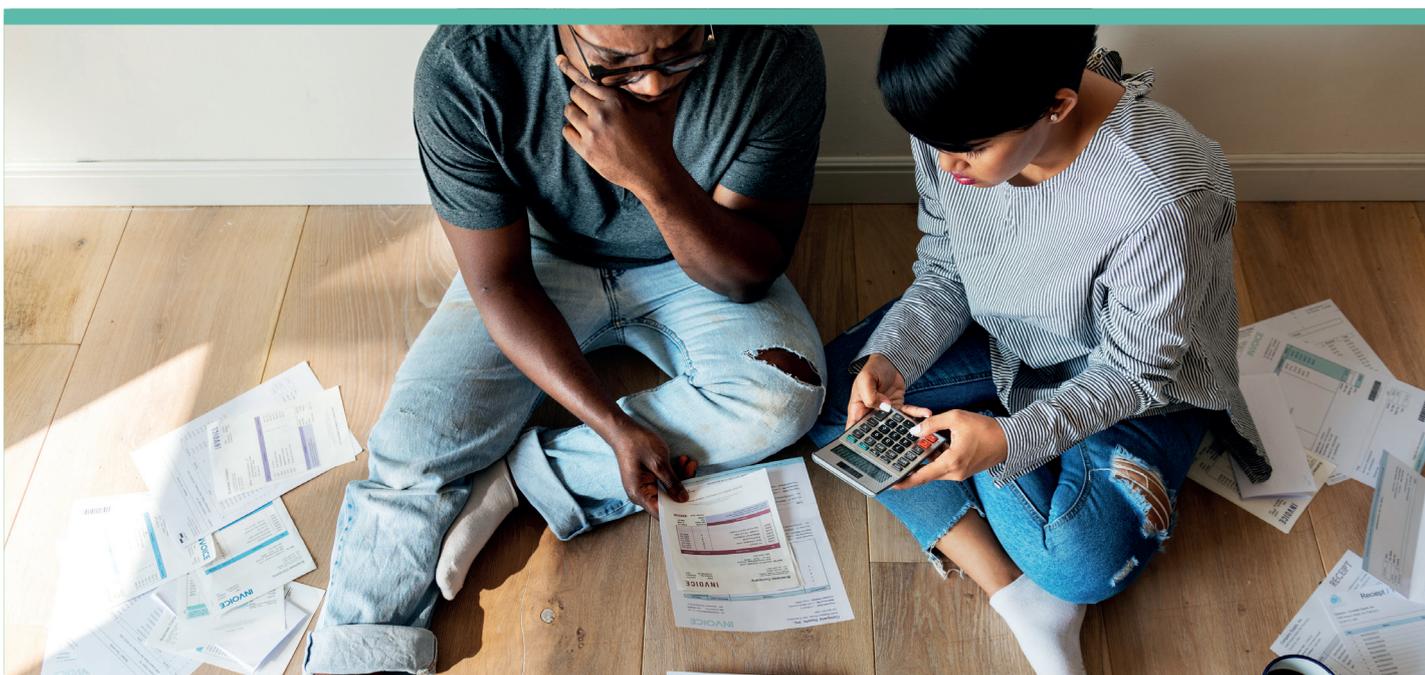
### • Indicateurs

**121 nouveaux dossiers** pris en charge au titre du contrôle RSA.  
Sur les **121 dossiers clos**, **80%** des bénéficiaires contrôlés ont fait l'objet d'une décision défavorable (révision de leur dossier et d'une sortie du droit), **20%** des dossiers étaient frauduleux.  
**78 amendes administratives** ont été prononcées suite à la mise en place de la commission d'examen des fraudes au RSA.

### • Bilan 2019

En 2019, le contrôle RSA réalisé par le Département a permis le traitement de 121 dossiers et **80%** d'entre eux ont fait l'objet de révision (révision simple ou fraude), **20%** étaient frauduleux.

Le montant des indus calculé à ce jour sur les dossiers contrôlés et clos en 2019 s'élève à **262 811 €**.







## **PUBLICS VULNÉRABLES**

**Simplifier l'action sociale**

•

**Tout au long de la vie,  
accompagner et soutenir**

# « LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE ET SOUTIENT LES PUBLICS VULNÉRABLES OU FRAGILISÉS »



**ALEXANDRINE LECLERC**  
Présidente de la Commission  
Enfance, Personnes âgées  
et Handicap

L'année 2019 a vu l'élaboration et l'actualisation de référentiels et de protocoles destinés aux professionnels, suite à de nombreux groupes de travail : inclusion par l'habitat, reconnaissance mutuelle CARSAT/CD pour les évaluations de l'autonomie, coordination des pratiques professionnelles à l'Aide sociale. Tandis que la Maison de l'autonomie a coconstruit son projet de direction, la Protection Maternelle et Infantile a poursuivi ses missions de dépistage et de suivi auprès des femmes, des tout-petits et des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Enfin, la signature de la convention Etat/CD de lutte contre la pauvreté a permis de débiter des actions de prévention autour de l'aide à la parentalité.

---

# Simplifier l'action sociale



## Optimiser l'ensemble des dispositifs d'accueil avec Loiret solidarité

### • Projets

Complémentaire santé accessible à tous : 2016  
Loiret Solidarité - volet dossier social unique : 2021

### • Bilan 2019

Le Département, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, propose une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains depuis septembre 2016. Le nombre d'adhésions à la complémentaire santé enregistre un ralentissement en 2019 malgré les permanences assurées sur le territoire et la plateforme web dédiée.  
Une relance des permanences a été faite en 2019.

## Créer la Maison De l'Autonomie (MDA) et mettre en place un interlocuteur unique

### • Indicateurs

**13977 usagers** (contre 11273 usagers en 2018) reçus au niveau de l'accueil physique de la MDA (+23 %).

**41133 demandes** pour l'année 2019 dont :

- **3 910** demandes d'allocations adultes handicapés (AAH) ;
- au 31/12/2019, **12280 usagers** ont demandé la Carte de Mobilité Inclusion contre 9382 en 2018,
- 41802 décisions** prises dont :
  - **5 453** décisions de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
  - **5 171** décisions d'orientation professionnelle ;
  - **1 348** décisions d'orientation vers une inclusion scolaire ;
  - **1474** décisions d'Aide à la Vie Scolaire. **24 CDAPH** se sont déroulées (12 adultes et 12 enfants).

Le délai moyen annuel de traitement des demandes passe de 2,78 mois en 2018 à **3,23 mois**.

### Chiffres APA et PCH (au 31 décembre 2019) :

- 3 687 demandes d'APA (dont 3 379 APA à domicile)
- 8 576 bénéficiaires de l'APA domicile
- 571 décisions pour l'aide sociale PA, et 593 bénéficiaires au 31.12.2019
- 813 décisions pour l'aide sociale PH, et 1 792 bénéficiaires au 31.12.2019
- 2 645 bénéficiaires de la PCH à domicile pour un montant de 9 442 818,75 € ;
- 400 bénéficiaires de la PCH établissement pour un montant de 408 681,87 €.

### Accueil familial :

- en 2019, le département compte **69** accueillants familiaux, ce qui représente 146 places.

### • Bilan 2019

Une poursuite du travail mené sur l'amélioration des délais de réponses dans le cadre réglementaire et de la mise en place des décisions sans limitation de durée.  
La mise en place du nouveau formulaire et des démarches en ligne ont été organisées en début d'année 2019. Fin 2019, les démarches en ligne représentent encore moins de 5% des demandes et les services sont encore très sollicités pour l'envoi de formulaire (environ 200 demandes / mois).

Sur le second semestre 2019, les équipes de la MDA se sont mobilisées autour du projet de direction qui a pu être présenté, salué et validé en COMEX de décembre 2019. Près de 100 actions seront ainsi co-construites avec l'ensemble des acteurs. L'organisation a également été révisée afin d'aboutir à un guichet unique PA/PH et mettre en place le nouveau SI imposé par la CNSA.

La MDA participe activement à l'ensemble des travaux visant à promouvoir l'inclusion qu'il s'agisse de l'élaboration du référentiel, de la démarche territoire 100 % inclusif ou de l'organisation des services pour l'école inclusive (mise en place du DITEP et du DAME notamment). L'accueil familial est à ce titre une alternative à l'hébergement que le Département a décidé de promouvoir avec notamment l'organisation d'une campagne de recrutement.

Avec les MDD et la DROMS, le groupe autonomie a poursuivi ses travaux d'homogénéisation des process et de simplification au profit des usagers. A ce titre, en 2019 une convention a été signée avec les caisses de retraite pour la mise en place de la reconnaissance mutuelle des évaluations.

Les travaux en partenariat se sont poursuivis notamment sur les projets Lysbox, et sur la contractualisation des SAAD. Avec les CLICs, l'accompagnement s'est poursuivi pour la mise en place de véritables plateformes d'observation des besoins financées par la conférence des financeurs, la co-construction engagée en 2018 sur le transport scolaire pour les jeunes en situation de handicap a permis de vivre une année scolaire sereine également en raison d'un référentiel rénové.

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de leurs aidants a financé 122 actions de prévention à destination des seniors loirétains et de leurs aidants résidant à domicile ou en établissements représentant un montant global attribué de 901 766€.

Les 14 résidences-autonomie du territoire ont perçu 284 162, au titre du Forfait-autonomie, représentant 361 € par place autorisée,

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), installé en octobre 2017, s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2019. Les bureaux des 2 formations ont réuni leurs commissions.

4 avis ont été rendus par le CDCA : Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS), Rapport d'activité 2018 de la MDPH, Rapport d'activité 2018 de la Conférence des Financeurs, Référentiel "Inclusion par l'Habitat".

Poursuite de la mise en œuvre de la Carte Mobilité Inclusion, de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous.

### • Actions de développement durable

Poursuite de l'action en facilitant l'autonomie des personnes âgées, leur maintien à domicile, leur accès à la santé et à la culture, le Département s'inscrit pleinement dans les finalités d'épanouissement, de cohésion sociale et de solidarité intergénérationnelles liées au développement durable. La simplification administrative, la mise en place des décisions sans limitation de durée et l'accompagnement dans le projet de vie des publics sont autant d'actions qui participent au développement durable du territoire.

# Tout au long de la vie



## L'amélioration de la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants avec la protection maternelle et infantile et pour les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'Enfance

### • Indicateurs

**4 967 enfants** de 4 ans, soit **63%** d'une même tranche d'âge, ont bénéficié d'un bilan en école maternelle.

**27 % des jeunes** Loirétains de 13 à 18 ans ont été concernés par une action collective de prévention de la santé sexuelle organisée par les Centres de Planification et d'Education Familiale

### • Bilan 2019

Le Département du Loiret poursuit ses actions de prévention et de dépistage auprès des plus vulnérables comme les anciens grands prématurés dans le cadre du réseau Grandir en Région Centre Val de Loire (GERC) : 4 médecins formés sont ainsi référents.

Deux médecins de PMI ont réalisé des bilans médicaux pour les enfants de moins de 7 ans confiés à l'ASE, afin de prendre en compte leurs besoins en termes de santé et de les orienter vers une prise en charge la plus adaptée. Ce sont 65 enfants de moins de 7 ans, nouvellement confiés à l'ASE, qui ont bénéficié d'un tel bilan. A compter de 2020, l'ensemble des médecins de PMI réalisera les bilans selon une procédure médicale standardisée.

## L'accompagnement de la parentalité pour affirmer la politique de prévention précoce en matière de politique familiale

### • Indicateurs

En termes de prévention précoce, la préparation à la parentalité par l'**entretien prénatal précoce (EPP)** est une action forte ; 495 EPP ont ainsi été réalisés par les 4 sages-femmes de PMI auprès de femmes enceintes, donnant lieu à 116 accompagnements médico-sociaux.

**51 % des enfants** nés dans le Loiret ont bénéficié d'une intervention précoce de la PMI dans les 2 mois suivant leur naissance.

**2 050 séances de consultations médicales** destinées aux jeunes enfants de moins de 6 ans (8 073 enfants vus au moins 1 fois) ont été proposées dans le Loiret, soit 2 séances hebdomadaires de plus par semaine par rapport à 2018, pour un total de 39,4 séances hebdomadaires (ce qui est conforme aux normes actuelles définies dans le code de santé publique).

### • Bilan 2019

La parentalité est un axe d'intervention majeur du service de PMI en termes de prévention précoce. L'ensemble des activités de la PMI tel que le suivi des femmes enceintes, les interventions post-natales et les consultations médicales, participent à l'accompagnement de la parentalité.

Le service de PMI intervient également au sein de la nurserie du centre pénitentiaire d'Orléans Saran (sages-femmes, puéricultrices, médecins) où les femmes incarcérées peuvent garder leur enfant de moins de 18 mois avec elle. Cette intervention permet de travailler le lien mère-enfant.

Le dispositif d'accueil préventif en crèche (places financées par le Département) pour les enfants de familles accompagnées par le service de PMI a par ailleurs permis à 57 enfants de moins de 4 ans de bénéficier d'un accueil en crèche.

## Diversifier l'accompagnement des mineurs suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance

### • Indicateurs

On recensait **318 mineurs confiés à l'ASE** au 31 décembre 2019, au titre du Dispositif de placement à domicile.

Le travail engagé en 2018 sur le statut des assistants familiaux employés par le Département s'est poursuivi en 2019.

Au 31/12/2019, le nombre d'assistants familiaux employés par le Département **reste stable** (303) malgré une pyramide des âges vieillissante. 25 accords de recrutement en CDI ont été donnés en 2019.

**314 MNA** étaient pris en charge par le Département au 31/12/2019 dont 303 confiés par décision judiciaire. 69% de ces jeunes étaient hébergés en hôtel contre 78% au 31/12/2018. Le nombre de jeunes en hébergement autonomes (studio, collocation, etc.) a plus que triplé en un an.

### • Bilan 2019

Les différents audits (TISF, AEMO, DAPAD) menés en 2019 ont mis en exergue la nécessité d'organiser une offre de répit sur le département du Loiret tant pour les mesures de milieu ouvert que pour les mesures de placement avec hébergement.

La montée en charge du dispositif de placement à domicile est effective sur l'ensemble du Département. Son impact sur les autres dispositifs de protection de l'enfance reste à évaluer.

La campagne de communication relative à l'engagement solidaire a permis de mettre en lumière le métier d'assistant familial et de communiquer sur un nouveau statut, celui de familles solidaires.

D'autres groupes de travail visant à diversifier l'accompagnement des mineurs bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance ont été lancés en 2019 et s'achèveront en 2020: le développement du parrainage de proximité, l'accueil séquentiel, la mise en place de répit, le tiers bénévoles, etc). L'adoption du référentiel de coordination des pratiques professionnelles dans

l'accompagnement des enfants accueillis en institution vise à encadrer les pratiques quotidiennes des professionnels intervenant auprès de l'enfant accueilli et de sa famille, par l'affirmation ou la confirmation de principes d'action.

## Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

### • Indicateurs

**68 sites** figurent à l'agenda d'accessibilité programmé ; **27 sites** sont déjà mis en accessibilité.

### • Projet

Réalisation de l'agenda d'accessibilité aux personnes handicapées : 2021 (21 sites traités en 2020 et 20 en 2021).

### • Bilan 2019

L'accessibilité des bâtiments départementaux est une priorité pour le Département qui a mis en place :

- un programme pluriannuel de l'agenda d'accessibilité revisité ;

- l'intensification de la communication institutionnelle.

Suite à la réalisation des deux premières tranches des travaux (environ 1 M€), la programmation a été revue afin de passer de 7 à 4 tranches de travaux pour un budget de 2,3 millions d'euros par an en moyenne. La fin de ce programme est prévue en 2021.

## Répondre avec les professionnels aux besoins de l'aide à domicile

### • Indicateurs

**Fin 2019**, plus de 84% des heures attribuées dans le cadre de l'APA à domicile, le sont en mode prestataire, démontrant la volonté du Département de mettre en place des interventions mises en oeuvre par des professionnels formés.

Les plans d'aide moyens prescrits :

Gir 1 = 75,16 heures par mois      Gir 2 = 55,54 heures par mois

Gir 3 = 37,28 heures par mois      Gir 4 = 19,78 heures par mois

taux d'effectivité des heures prescrites : 75%

### • Bilan 2019

Les travaux de déploiement du projet Lysbox se sont poursuivis en 2019 afin de faciliter l'information en temps réel des familles, des structures et des services du Département. Les mesures en faveur des proches aidants se développent avec la mise en place progressive du droit au répit.

La réflexion engagée en 2019 sur l'évolution du référentiel APA se concrétisera en 2020.

## Mettre en œuvre le plan Loiret Bien vieillir

### • Indicateurs

**23 Ehpad** concernés et une enveloppe de **23 millions €**.

**6 823 places** installées en Ehpad.

**6 189 bénéficiaires** de l'APA établissement pour un montant de

**26 219 090 €**.

**448 bénéficiaires** de l'ASH-PA pour un montant de **13 051 711 €**.

**1 706 bénéficiaires** de l'ASH-PH pour un montant de **73 769 356 €**.

### • Projet

Loiret Bien Vieillir : 2022.

### • Bilan 2019

Le projet Loiret Bien Vieillir veille à assurer une amélioration qualitative de l'offre de service en Ehpad, dans un souci de maintien des prix de journée accessibles au plus grand nombre, d'adaptation des conditions de prise en charge aux spécificités des résidents actuels et futurs et de pérennisation d'une offre de service efficiente sur l'ensemble du territoire.

Le plan Loiret Bien Vieillir est entré dans sa phase opérationnelle dès 2016 avec un accompagnement technique et financier réalisé auprès des Ehpad concernés.

A ce stade, 3 sont terminés, (Patay, Amilly, St Denis en Val), 8 en cours de finalisation (réception des travaux entre 2020 et 2021) (Saran, Châteaurenard, Châteauneuf-sur-Loire, Lorris, Briare, Gien, Outarville, Dordives, Malesherbes), 6 en cours de travaux (réception des travaux vers 2022/2023) (Fay-aux-Loges, Jargeau, Neuville aux Bois, Coullons, St benoit sur LOire, Puiseaux) et 5 à reprendre dans le cadre d'une transformation de l'offre. (Daumezon, Cham Montargis, Lailly en Val, CH Plithiviers, Beaugency).

### • Actions de développement durable

La santé, thème majeur du développement durable, est au cœur des politiques sociales du Département, notamment à travers des actions de prévention précoce de la PMI et de l'aide sociale à l'enfance. En effet, 51 % des enfants, nés dans le Loiret, ont bénéficié, dans les 2 mois suivant leur naissance, d'une visite à domicile des puéricultrices de la PMI. La moitié des enfants âgés de 4 ans ont eu également un dépistage en école maternelle avec pour résultat un taux d'orientation vers un ophtalmologiste de 17 %. Les conditions d'accueil contribuent plus globalement au bien-être des enfants et impliquent de s'adresser à tous, tout en maintenant une attention particulière aux plus fragiles : 427 mineurs non accompagnés ont été pris en charge par le Département, 15 places en centre parental ont été créées, 61 enfants ont bénéficié d'un accueil préventif en crèche, 32 % des Loirétains de 13 à 18 ans ont participé à une action collective de prévention de la santé sexuelle.



An aerial photograph of a town, likely in France, featuring a prominent water tower, a river, and a mix of residential and commercial buildings. The town is surrounded by greenery and fields. A white text box is overlaid on the center of the image.

# PROXIMITÉ

Développement économique  
et emplois durables

•

Solidarité territoriale

•

Accès à la culture

•

Coopération internationale

# « LA SOLIDARITÉ EST L'ADN DES DÉPARTEMENTS »



**LAURENCE BELLAÏS**  
Présidente de la Commission  
Développement des Territoires,  
Culture et Patrimoine

L'esprit de proximité et d'équité font partie des vecteurs d'attractivité du LOIRET.

À travers ce Rapport Annuel de Performance Durable 2019, c'est l'ensemble des soutiens financiers et d'ingénierie que notre collectivité met en oeuvre au profit des territoires que vous pourrez mesurer en matière de :

- développement économique et emploi durable
- solidarité territoriale
- accès à culture
- coopération internationale

Ces soutiens financiers permettent aux bénéficiaires-communes, intercommunalités, et tissu associatif- de maintenir un dynamisme certain dans notre département et plus particulièrement en milieu rural.

Les membres de la Commission Développement des Territoires, Culture et Patrimoine, sensibilisés à ce maillage équitable, remercient l'ensemble des agents, les services et développeurs territoriaux, pour le travail effectué au plus près du terrain, et à l'instruction des nombreux dossiers reçus encore cette année.

C'est ainsi que nous envisageons la mission des Départements dans ce qu'elle aide la vie quotidienne des Français, avec égalité.

# Développement économique et emploi durable



## Soutenir les initiatives de développement local dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les EPCI

### ● Indicateurs

250 000 € versés à Loire&Orléans Eco.  
20 000 € versés à Initiative Loiret.  
2 991 301 € ont été investis dans 4 zones sous maîtrise d'ouvrage départementale  
1 780 536 € de recettes ont été enregistrées suite à la vente après aménagement de fonciers à vocation d'activités

### ● Projets

ZAC de Limère : 2019  
ZAE d'Ormes (2018) et ZAE de Gidy (2017) : rétrocession des aménagements aux collectivités compétentes  
ZAC des Portes du Loiret (2023) : poursuite de l'aménagement du foncier et de la commercialisation du site

### ● Bilan 2019

Pour accompagner les EPCI dans la mise en oeuvre de leur compétence économique, le Département a maintenu sa participation financière à Loire&Orléans Eco, agence de développement économique du Loiret qui poursuit ses missions d'accompagnement des entreprises et apporte une réponse globale aux besoins du développement économique sur les territoires. En 2019, une convention de partenariat entre le Département et Loire&Orléans Eco a défini, dans un cadre de réciprocité, des actions orientées vers l'attractivité du Loiret et la solidarité territoriale.

ZAC du Parc de Limère : Le Département a procédé à la suppression de la procédure d'urbanisme de Zone d'Aménagement Concerté pour la ZAC du Parc de Limère située sur les communes d'Ardon et de Saint-Cyr-en-Val (validé par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2019). La ZAC d'initiative départementale avait été créée par arrêté préfectoral le 19 juillet 1988 et l'arrêté préfectoral de réalisation daté du 20 avril 1990.

ZAC des Portes du Loiret : Réalisation d'une voirie de desserte interne permettant d'ouvrir à la commercialisation 158 034 m<sup>2</sup> de terrain, dont 58 949 m<sup>2</sup> dédié à l'accueil d'habitat et 99 085 m<sup>2</sup> à l'accueil d'activités. Transfert de l'avenue Jacqueline Auriol et la voie nouvelle de l'échangeur de Saran reliant la RD702 avec remise des ouvrages à Orléans Métropole.

## Maintenir une présence commerciale dans les communes rurales

### ● Indicateurs

72 750 € - Convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.  
10 000 € - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

### ● Bilan 2019

Le Département poursuit ses partenariats avec les Chambres consulaires de manière à soutenir le développement local et de proximité, et plus particulièrement à préserver le "dernier commerce" en milieu rural. L'étude d'observation réalisée en 2018 par le Département sur la fragilité commerciale a permis d'accompagner une quinzaine de communes, artisans et commerçants dans des projets de développement ou de reprise d'activité. Aussi le Département a contribué au soutien d'une campagne de valorisation des marchés locaux, lancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

## Promouvoir l'agriculture et l'économie forestière

### ● Indicateurs

1 005 581 € consacrés à l'agriculture loirétaine tant en investissement qu'en fonctionnement:

693 261€ pour soutenir les investissements agricoles.  
237 120 € versés à la Chambre d'Agriculture du Loiret.  
25 200 € versés pour 14 manifestations agricoles.  
50 000 € versés pour le dispositif Loiret Ecoute Active.

### ● Bilan 2019

Conformément au projet de mandat 2015-2021, le Département conforte chaque année son rôle essentiel d'acteur de proximité auprès du monde agricole et poursuit sa mobilisation pour une agriculture et une alimentation en transition. Cette intervention de plus de 1M d'euros/an, tant en investissement qu'en fonctionnement se traduit par : un soutien aux investissements agricoles dans un cadre conventionnel avec la Région Centre-Val de Loire; des actions partenariales menées avec la chambre d'agriculture dont un engagement fort pour une alimentation durable et de qualité accessible à tous; un soutien financier au dispositif Loiret Ecoute Active permettant aux exploitants agricoles en situation de fragilité d'être accompagnés gratuitement par la Chambre d'Agriculture; une aide financière à l'organisation de manifestations agricoles. Enfin le Département procède à des aménagements fonciers agricoles et forestiers sur le Loiret qui assurent l'amélioration des conditions d'exploitations des parcelles, la mise en valeur des espaces naturels et le développement des territoires.

## Développer et valoriser l'offre touristique

### ● Indicateurs

1 401 600 € versés pour le fonctionnement de 3 organismes touristiques dont l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret (ADRTL), appelée "Tourisme Loiret".

Une fréquentation touristique 2019 en hausse de 1% dans les hôtels avec 1 315 400 nuitées, de 2,6 % dans les campings avec 253 767 nuitées et de 1% dans les monuments, sites et musées avec 700 000 entrées.

### ● Bilan 2019

Le déploiement du schéma départemental de développement touristique 2017-2021 se poursuit au travers d'actions comme la création et le lancement de la Route de la Rose, la valorisation du patrimoine rural de proximité en lien avec les EPCI, la mise en oeuvre du programme de développement et de communication de la marque Sologne, l'organisation du concours de fleurissement auprès des communes, la structuration de l'offre grâce au déploiement de l'outil de vente en ligne « Place de marché », ... Avec le rachat du Canal d'Orléans, sa valorisation touristique a été lancée au travers d'une identité "Le Loiret au fil de l'eau" et d'une réflexion autour de la future véloroute, associant les EPCI concernés.

### ● Actions de développement durable

"Mangeons Loiret" impulsé par le Département et la Chambre d'Agriculture du Loiret, a pour ambition de relocaliser l'alimentation des Loirétains et mobilise l'ensemble des acteurs professionnels (agriculteurs, artisans, restaurateurs, transformateurs, restauration collective et distributeurs), pour valoriser, les produits locaux, de qualité et de saison. Par cette démarche transversale et collective, l'objectif est d'agir pour une transition agricole et alimentaire sur le territoire en facilitant l'accès de tous à une alimentation saine, abordable et de qualité, issue d'une agriculture locale et durable (rémunératrice, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement, etc.).

Dans ce cadre en 2019, le Département a contribué au développement sur le Loiret d'une plateforme de commandes en ligne de produits locaux à destination des professionnels de l'alimentation, APPROLOCAL. La restauration collective des collèges est pleinement impliquée dans le fonctionnement de cet outil. Par ailleurs, une grande consultation citoyenne a été menée par le Département de septembre à décembre 2019 afin de mieux cerner les habitudes et les pratiques alimentaires des Loirétains ainsi que leurs attentes. Plus de 3000 Loirétains se sont ainsi exprimés et cette enquête guidera une partie des actions à venir de "Mangeons Loiret".

## Reduire la fracture numérique avec le Très Haut Débit

### • Indicateurs

**92 % des foyers** au dessus du seuil de 3 Mbit/s en ADSL soit + **1,5 %** en un an.  
**65 % des foyers** au dessus du seuil de 30 Mbit/s (ADSL, câble, FTTH) soit + **11,7 %** en un an.

### • Projet

Loiret THD : 2021

### • Bilan 2019

Les événements structurants de l'année 2019 pour le Très Haut Débit :  
- l'entrée en vigueur de l'avenant 3 à la DSP Lysseo qui améliore l'ambition du projet (7 opérations de montée en débit et 8 communes FTTH ajoutées)

- 18 sites THD Radio étaient opérationnels fin 2019 (soit 45 % de l'objectif de 40 sites sur cette technologie)
- 22 sites de "montée en débit" ont été réalisés au cours de l'année, portant le total des sites à 109 sites sur un total de 122 opérations (soit 89 % de l'objectif sur cette technologie);
- 55 000 prises FTTH (soit 65 % de l'objectif de 85 000 prises sur cette technologie) ont été réalisées et la commercialisation est effective sur 30 communes (sur un total de 40 communes cibles);
- 87 sites techniques ou entreprises (publiques ou privées) se sont raccordés en fibre dédiée (entreprise) au réseau Lysseo en 2019 ;

L'année 2019 a été aussi consacrée à la négociation de la DSP de généralisation de la fibre prévue au schéma directeur territorial d'aménagement numérique établi en 2018. une DSP qui entrera en vigueur quelques mois plus tard (le 6 mars 2020)

## Soutenir les investissements locaux structurants

### • Indicateurs

**1,7 M €** de subventions octroyées aux communes à faible population (moins de 650 habitants).  
**7,2 M €** de subventions octroyées aux communes pour des projets d'intérêt communal (AAP).  
**661 000 €** de subventions octroyées aux communes pour des travaux de sécurité sur RD en agglomération.  
**16 contrats** départementaux de soutien aux projets structurants signés avec les 16 EPCI du Loiret pour un montant global de **25 M€**.  
**38 M €** de subventions octroyées pour **11 projets** de rayonnement départemental et supra-départemental.

### • Bilan 2019

Pour l'ensemble du Volet 3, 460 projets ont été subventionnés en 2019. Depuis 2017, tous volets confondus (2,3 et 4) 1 941 projets ont été soutenus à hauteur de 90 612 706 € de subventions.

Afin de renforcer les liens avec les communes et de leur présenter l'offre d'accompagnement du Département, des Rendez-vous des territoires ont été organisés en février et mars 2019 sur les 5 territoires du Département. 211 communes y ont participé et 396 personnes.

## Conforter et élargir l'offre de services territoriaux mutualisés

### • Indicateurs

**17 adhérents** au SMO (100% des EPCI hors Orléans Métropole).

### • Projet

Syndicat mixte Loiret Numérique : l'Agence Loiret Numérique a été créée en décembre 2016. Sa 1ère phase de déploiement se poursuivra jusqu'à fin 2021.

### • Bilan 2019

Le syndicat mixte ouvert "Agence Loiret Numérique" a consolidé les briques existantes de son offre construite autour de quatre grandes thématiques :

- connaissance et aménagement du territoire (construit sur le SIG)
- communiquer avec les citoyens (GRC et Acceo)
- Outils collaboratifs (visio conférence notamment)
- E education

Et tout comme en 2018, un séminaire "smart village" a été organisé en juin 2019 pour susciter des rencontres et des faire émerger des projets autour des usages numériques. Le succès était au rendez vous avec une vingtaine d'entreprises présentes et plus de 200 visiteurs.

## Améliorer l'accessibilité aux services publics : Espaces services publics

### • Indicateurs

**11 Espaces services publics** (2 ouvertures en 2019)  
**7 cantons** dotés d'au moins 1 ESP  
**2 550 connexions** visio avec les opérateurs publics (+27%)

### • Projet

Elaboration du schéma d'accessibilité des services au public : le schéma a été adopté par l'assemblée départementale le 14 décembre 2018.

### • Bilan 2019

Le Département s'attache à maintenir et développer le lien entre les opérateurs de services publics et les Loirétains sur les territoires ruraux. Pour ce faire, il pilote et anime le dispositif "Espaces services publics", où les Loirétains sont accueillis, informés, orientés et accompagnés, et dont l'élément phare est la borne de visiophonie qui permet d'être mis en relation directement avec un opérateur public (CAF du Loiret, CARSAT Centre Val de Loire, CPAM du Loiret, ADIL-EIE du Loiret et Maison de Justice et du Droit du Loiret), et d'échanger des documents.

2 nouveaux sites ont ouvert, portant le nombre total de sites à 11. Un appel à projets a été engagé pour poursuivre le maillage territorial qui a abouti à un accord pour l'ouverture de 3 nouveaux sites, qui ouvriront en tout début d'année 2020. 2 550 échanges en visiophonie ont été effectués en 2019, soit une augmentation de 27% par rapport à 2018.

6 cantons sont actuellement dotés d'au moins un ESP, et un nouvel appel à projets sera lancé au printemps 2020.

## Lutter contre la désertification médicale

### • Indicateurs

**17 étudiants accueillis depuis 2018** dans les 5 logements à disposition des étudiants (Trainou, La Ferté Saint Aubin, Meung sur Loire, Gien, Saint Jean de la Ruelle)

**17 professionnels de santé financés depuis 2018** dont 9 professionnels de santé ne sont pas originaires du Loiret : 8 médecins généralistes, 2 masseurs kinésithérapeutes, 6 sages-femmes, 1 dentiste. : 255 000 €

**3 dossiers financés** dans le cadre de la première édition de l'appel à initiatives "Santé Innovations Loiret" : **26 536 €**

### • Bilan 2019

Le Département concourt à la lutte contre la désertification médicale par la mise en oeuvre d'actions concrètes au bénéfice des étudiants en médecine, des professionnels de santé ainsi que de l'attractivité du territoire.

Le partenariat avec les principaux de collèges se poursuit afin d'accueillir les internes en médecine au sein des logements de fonction vacants.

La première édition de l'appel à initiatives Santé innovation Loiret a été un succès : il a fait émerger des projets de territoire comme la mise à disposition d'un bus pour les patients dans le Pithiverais ou encore une étude sur la mobilité des patients de la Communauté de communes des Loges.

## Aider les communes rurales dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets avec CAP Loiret

### • Indicateurs

**471 demandes** traitées dans le cadre de CAP Loiret dont 212 en accompagnement technique et 160 en assistance à maîtrise d'ouvrage. En tout, **197 communes** ont bénéficié de l'accompagnement du Département.

### • Bilan 2019

200 demandes CAP LOIRET exprimées en 2019.

Afin de renforcer les liens avec les communes et de leur présenter l'offre d'accompagnement du Département, des Rendez-vous des territoires ont été organisés en février et mars 2019 sur les 5 territoires du Département. 211 communes y ont participé et 396 personnes.

### • Actions de développement durable

Face à la problématique prégnante de désertification médicale en Loiret (dans une région classée dernière au palmarès des régions françaises, en matière de démographie médicale), le Conseil départemental a engagé des actions de marketing territorial en vue de recruter des médecins, en complément de sa récente politique de financement : participation à deux congrès de médecine afin de présenter les offres des territoires en termes de logements ou de vacances de poste, organisation de deux demi-journées en faveur des territoires, sur le sujet de l'e-santé en lien avec l'Association des Maires du Loiret. Concernant l'action de généralisation du très haut débit sur le territoire, la mission départementale veille à réduire la fracture numérique et culturelle et permet de revitaliser les zones rurales du département du Loiret.

# Accès à la culture



## Mettre en œuvre une politique efficace et lisible de soutien aux acteurs culturels

### • Indicateurs

Le Département favorise les pratiques culturelles à travers le soutien de près de **350 associations** dont **40%** ont leur siège social dans les communes de moins de 10 000 habitants.

### • Bilan 2019

Le Département a apporté un soutien aux acteurs culturels en territoire et valorisé ses châteaux et musées. A ce titre, 5 735 423 € de crédits ont été votés en 2019.

## Promouvoir la Lecture Publique grâce à l'action de la Médiathèque départementale

### • Indicateurs

**170 bibliothèques** mobilisées lors de 5 rencontres en territoires, en présence des élus départementaux. Développement de l'**ingénierie**, conseil et accompagnement pour les bibliothèques municipales et intercommunales. Organisation de **5 événements culturels** sur le territoire du Loiret (Bibliocyclette, MangaLoiret, Chemins contés, "Festival de Cannes 39", Ateliers livre tactile). Organisation des **Rendez-vous du Livre et de la Lecture**, avec la présence exceptionnelle de **Bernard Pivot**. Tenue de **10 formations** pour les bibliothécaires du réseau de lecture (180 stagiaires).

### • Bilan 2019

Le développement de la politique publique sur le territoire :  
- déroulement du Schéma de lecture publique.

#### Organisation interne :

- **Expérimentation d'une nouvelle distribution décentralisée des fonds documentaires** en lieu et place d'une distribution centralisée confiée à un prestataire pour favoriser les échanges auprès des bibliothèques.

- **Formation de groupes de projets transversaux** de la MDL afin de participer aux projets structurants de la collectivité. Ex : Territoires 100% inclusifs et Inclusion numérique.

- **Valorisation et gestion de la plateforme Loiretek** : argumentation de la fréquentation de la MDL. Recours à un service civique. De plus cette personne sera en appui pour la circulation des documents et la gestion logistique des fonds.

#### Projets structurants de la MDL :

- **Les formations** ont été réintroduites en 2019. Un catalogue a été reconstitué autour du cœur des métiers de la bibliothèque.

- **Une ingénierie systématisée**, cadencée et rationalisée a été mise en place en 2019 auprès du réseau des bibliothèques Loirétaines.

- **Création d'une Newsletter** : en co-construction entre la MDL et les bibliothèques du réseau.

#### 5 événements ont été organisés :

- **Certificats de Bénévolat** : remis aux bibliothécaires lors des 5 rencontres en territoires.

- **Les Rendez-vous du Livre et de la Lecture** : au château de Chamorrolles avec des invités prestigieux : Bernard PIVOT, Michel MELOT, Claude POISSENOT, Alice BERNARD.

- Prolongement dans les territoires du "**Festival de Cannes 39**" : dans le cadre du Mois du Film documentaire, 3 projections sur le Ministre Jean Zay ont été réalisées en partenariat avec les territoires (Château-Renard, Gien et Pithiviers), suivies de conférences et d'échanges.

- **« Sur les traces de Léonard »** : animation ludico-historique au Château de Chamorrolles suivie d'une conférence avec un Chercheur au CNRS.

- **Nouvelle finalité de Bibliocyclette** : modification du parcours culturel pour initier un « trait d'union » entre toutes les bibliothèques du Nord-Loiret (CTLI).

## Soutenir l'enseignement et la diffusion des pratiques artistiques

### • Indicateurs

Un soutien départemental constant sur l'ensemble du territoire. Le FACC a permis la présentation de **118 spectacles** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

L'aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre a permis de soutenir **80 écoles** municipales ou associatives et **39 collectivités** ont bénéficié d'une aide au titre de l'éducation musicale.

**180 structures culturelles** soutenues.

**23 ateliers de pratique artistique (arts plastiques)** ont bénéficié d'une aide.

**110 artistes et 26 artisans d'art** ont ouvert leurs portes pour les « Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » et encore **47 collégiens** ont participé au dispositif « Collège au Cinéma » en 2018-2019.

### • Bilan 2019

Poursuite de l'action départementale en faveur de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, des pratiques artistiques et du développement de la culture cinématographique à destination des collégiens.

Le soutien à l'apprentissage et à l'accompagnement des pratiques artistiques est une priorité départementale.

## Développer le rayonnement du festival de musique de Sully et du Loiret

### • Indicateurs

Le taux de fréquentation des **16 concerts payants** de l'édition 2019 a atteint **91,02 %**.

Pour sensibiliser la jeunesse à la musique, le Département a organisé des concerts à destination des collégiens et des élèves des écoles

### • Bilan 2019

La démarche de développement du Festival de Sully et du Loiret a continué en 2019 avec une évolution de son format avec des concerts du jeudi au dimanche sur 3 semaines. Pour cette 46ème Edition, de nouveaux partenariats ont été créés avec 4 entreprises.

## Sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et historique

### • Indicateurs :

**AAP V3** : 40 dossiers ont été ouverts en 2019, 31 pour le patrimoine et 9 pour les musées, 11 dossiers ont été clôturés.

**21 dossiers ouverts en 2018** sont traités dont 17 clôturés pour des opérations de restauration et de conservation du patrimoine départemental ; 4 sont toujours en cours.

**AAP V2 - V4** : instruction en cours pour 3 dossiers.  
Dispositifs d'aide MH privé : 2

Des subventions ont également été accordées à des projets associatifs.

9 interventions "musées" et collections" sur le territoire auprès de collectivités ou associations ont donné lieu à un rapport.

**CAP LOIRET** : 11 dossiers sont en cours de traitement ; 2 ont été dirigés vers l'AAP 2020 ; les autres font l'objet d'études. 11 visites ont été réalisées sur site, dont 8 ont été suivies d'un rapport compte-rendu.

2 journées de formation ont été proposées au personnel des musées du Loiret.

### • Bilan 2019

La Conservation départementale poursuit l'application du schéma directeur de 2018, afin de répondre au plus près aux souhaits des territoires en les soutenant dans le développement, la valorisation et l'exploitation de leur patrimoine protégé ou non.

Intervention sur le territoire avec le SAte dans le dispositif CAPLOIRET pour la livraison de diagnostics patrimoniaux.

Collaboration à la réalisation d'une base de données des patrimoines bâtis sur le territoire avec l'ADRTL. Assistance à la rédaction des textes à apposer sur les panneaux touristiques.

La Conservation départementale a organisé les 27 et 28 avril 2019, conjointement avec l'Association Maisons Paysannes de France, un Forum destiné aux associations traitant du Patrimoine sur le territoire. Une vingtaine de partenaires se sont réunis à la Halle de Chameralles et ont pu présenter leur actions au public. Cette rencontre a connu un certain succès.

La mise en valeur du patrimoine culturel public et privé s'est poursuivie à travers d'actions de restauration (patrimoine mobilier, tableaux d'église...), de valorisation du patrimoine protégé et non-protégé, (réalisation de fiches d'information sur des bâtiments protégés pour leur communes propriétaires), d'aide en faveur des musées.

Accompagnement des personnels des musées, conseils et formations. Thématique développées lors de ces journées sur le territoire : **financer ses projets muséographiques, inventaires et marquage des collections de musées.**

Participation à des COPIL de futurs musées en territoire : Dordives, Sceaux-du-Gâtinais, Pannes, musées des Tanneurs à Montargis.

## Transmettre la mémoire et favoriser l'accès aux données publiques

### • Indicateurs

Les modes d'interaction avec les usagers se diversifient, avec une offre de service adaptée. Au-delà des recherches de documents en salle de lecture ou par correspondance (3 926 usagers), 10 576 personnes ont bénéficié d'une action pédagogique ou culturelle et les internautes ont réalisé 701 697 visites sur le site internet et consulté 5 180 392 pages. 400 de ces internautes ont également apposé 400 000 indexations sur les images mises en ligne.

774 mètres linéaires de document ont été traités et mis à disposition des usagers, ainsi que 5 046 unités isolées.

3 430 mètres linéaires de documents ont par ailleurs bénéficié d'un

### • Projets

Construction du nouveau bâtiment des Archives avec le choix du candidat lauréat et la mise au point du marché et poursuite du "chantier des collections", c'est-à-dire la préparation du déménagement des fonds et collections vers le nouveau site. (opération prévue en 2023).

Lancement de l'opération du système d'archivage électronique mutualisé au niveau régional (SAEM-CVL).

Lancement de l'Escape Game.

### • Bilan 2019

Le projet du **nouveau bâtiment** a connu une étape décisive avec le lancement du concours. En mars 2019, trois groupements ont été retenus. Le jury s'est tout d'abord prononcé sur l'étude de faisabilité en vue d'organiser trois usages sur la parcelle (définition de la portion du terrain affectée au bâtiment des Archives), tandis que les diagnostics obligatoires étaient réalisés sur le terrain. En octobre, les candidats ont remis la version initiale de leur offre, ouvrant ainsi la phase du dialogue compétitif.

Le Département tire par ailleurs les conclusions de la place grandissante du numérique dans les procédures administratives, en signant une convention avec sept autres partenaires pour la création d'un **système d'archivage électronique** mutualisé. Une étude de faisabilité a dressé une cartographie des données et un calendrier opérationnel, en mettant aussi en exergue la nécessité d'inscrire le projet dans le cadre d'une gouvernance globale de la donnée.

L'**aide aux territoires** s'est également poursuivie à travers les conseils ponctuels, le soutien aux opérations d'archivage et la mise à disposition de compétences techniques. Les administrations et collectivités ont par exemple bénéficié de 65 visites d'aide et de conseil à la gestion de leurs archives, de 5 journées de sensibilisation et d'information initiées en 2018 et appelées "Les Rendez-vous des Archives" (rassemblant 78 personnes) et de 8 jours de formation *in situ*. Cette aide se traduit également par la **création de blasons communaux** (7 nouveaux blasons remis, portant à 115 le nombre total de blasons réalisés par les Archives).

A l'occasion de la remise des blasons, le 26 mars, a été ouverte la **page Facebook** des Archives qui a drainé 495 abonnés en 2019.

Afin de lever, en faveur des juridictions, le moratoire posé sur les versements d'archives, un **site temporaire** a été aménagé **quai du Fort Alleaume**, offrant une capacité de 955 mètres linéaires. On relèvera aussi le versement des "**cahiers citoyens**" issus du Grand débat initié par le gouvernement, devenus pour la plupart immédiatement accessibles au public.

## Conserver et valoriser les châteaux-musées propriétés du Département

### • Indicateurs

Augmentation globale du nombre de visiteurs de 4,4 % dans les sites culturels du Département en 2019, avec 118 773 entrées.

### • Bilan 2019

A noter le développement d'actions à la recherche de nouveaux publics :

- escape game à Sully-sur-Loire,
- apéro-concerts à Gien,
- lancement de l'application "Mission Résister" à Lorris,
- exposition des entreprises du Patrimoine et restauration du temple protestant à Chameralles.
- 1er week-end de gratuité pour les Loirétains (6 et 7 avril 2019).

### • Actions de développement durable

Les actions dégagées dans le cadre du Schéma de Lecture Publique portent notamment sur l'accompagnement des communes rurales, l'accès des publics empêchés et éloignés de la culture pour réinventer la cohésion sociale et le vivre-ensemble en mettant la responsabilité individuelle et les territoires au centre des approches.

Afin de renforcer la Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations, le Département soutient le développement d'une approche territorialisée de l'offre de diffusion du spectacle vivant et des pratiques artistiques. De plus, les châteaux-musées se sont engagés dans la démarche "Loiret - 100% inclusif" (visite des personnes en situation de grande fragilité).

Le Festival de Sully a participé au mouvement et a remplacé les bouteilles d'eau de ses équipes et des artistes, par des gourdes plus éco-responsables.

# Coopération internationale



SOCIAL



BIEN-ÊTRE



ECORESPONSABLE

## Soutenir les initiatives en faveur du développement des Etats émergents

### • Indicateurs

13 000 € de subventions au titre de l'appel à projets "Loiret coopération".  
7 000 € de subventions pour achever les actions de coopération avec le Judet d'Olt et la Chambre d'Agriculture du Loiret.

### • Bilan 2019

L'appel à projets annuel "Loiret coopération" vise à soutenir des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations à caractère de coopération internationale et de développement durable, à destination des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement du Ministère des Affaires Etrangères. Trois dossiers ont pu être financés, avec l'expertise du Réseau Centr'aider et de l'AFCCRE.

La convention triennale 2016-2019, cadrant la coopération avec le Judet d'Olt est arrivée à son terme en novembre 2019.

Dans une volonté de renouveler la politique de coopération et de s'orienter vers de nouveaux domaines, le Département a choisi de ne pas reprendre la coopération avec le Judet d'Olt. Une étude en partenariat avec le Réseau Centr'aider a été validée afin de redéfinir de nouvelles orientations de coopération pour 2020.

## Favoriser l'ouverture et la mobilité européennes des jeunes Loirétains

### • Indicateurs

6 500 € de subventions octroyées en 2019 dans le cadre de l'appel à projets "éducation à la citoyenneté, à la solidarité, à l'interculturalité pour la mobilité, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de 11 à 17 ans".

### • Bilan 2019

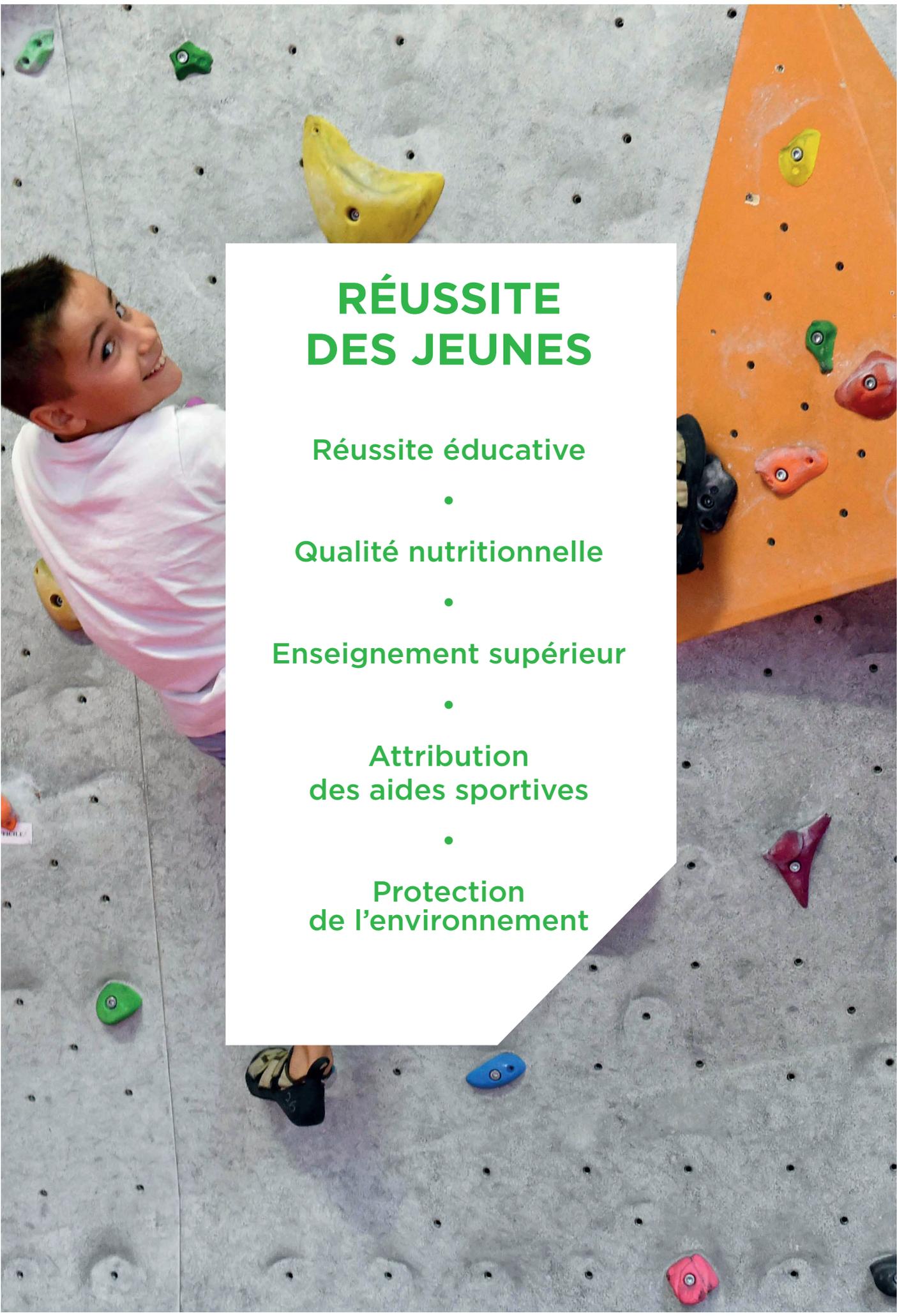
Dans le cadre du plan "Agir pour nos jeunes", le Département s'est associé pour la seconde année à la Direction Régionale et Départementale Déléguée à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale du Loiret (DRDDJSCSL) pour la mise en œuvre d'un appel à projets visant notamment à favoriser la citoyenneté européenne et la mobilité des jeunes Loirétains de 11 à 17 ans. Deux projets ont ainsi pu être financés.

### • Actions de développement durable

Dans le cadre de "Loiret Coopération", le Département soutient des projets de coopération internationale et de développement durable, répondant à des thématiques particulières : la santé, l'éducation, l'économie sociale et solidaire mais aussi l'égalité femmes/hommes, la non-discrimination et l'impact des projets sur l'emploi.

Le Département accompagne également des actions menées par la Chambre d'Agriculture du Loiret visant à promouvoir les systèmes coopératifs en agriculture dans le Judet d'Olt (appui à la définition de projets d'irrigation, échanges sur les programmes de formation initiale et continue, réalisation d'études techniques et économiques...) et à aider les agriculteurs à se structurer dans le respect de l'environnement (accueil de plusieurs étudiants roumains dans des exploitations agricoles françaises). Dans une volonté de communication et de diffusion des actions menées par le Département, ce dernier participe à la conférence permanente des relations internationales de la Région Centre-Val de Loire.



A young boy in a white shirt is climbing a rock wall. The wall is grey with various colored holds (yellow, green, orange, red, blue, black). The boy is looking up and smiling. The background is a blurred view of the climbing wall.

# RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative

•

Qualité nutritionnelle

•

Enseignement supérieur

•

Attribution  
des aides sportives

•

Protection  
de l'environnement

# « TOUT FAIRE POUR QUE LE LOIRET SOIT UNE TERRE DE RÉUSSITE POUR LES JEUNES »



**GÉRARD MALBO**  
Président de la Commission  
Éducation, Jeunesse, Sport  
et Environnement

La réussite de la jeunesse Loirétaine est une préoccupation constante du Conseil départemental du Loiret

Pour la formation initiale, l'entretien des 57 collèges du département permet d'offrir des établissements adaptés à la demande de nos jeunes. 3 nouveaux collèges seront construits en 2020 et 2021.

L'implication de ces mêmes jeunes envers notre planète se concrétise par la mise en place de budgets participatifs mettant en avant les bonnes idées pour notre environnement. La qualité de l'eau, l'entretien des cours d'eau et la protection des territoires méritent toute l'attention de l'ensemble des élus et des agents du département que je remercie très sincèrement !

Le Conseil départemental continuera de proposer les actions les plus utiles au service des Loirétains.

---

# Réussite éducative



## Poursuivre et achever le programme d'investissement des collèges

### • Indicateurs

Le taux d'avancement du PPI 2016/2020 est de 57%.  
**2 collèges restructurés** (Poilly-lez-Gien et La ferté St Aubin), **3 collèges en cours de construction, ou restructuration** sur **7 collèges inscrits**. (Nord est , Pithiviers, Dadonville).

### • Projets

Restructuration de la demi-pension du collège de la Ferté-Saint-Aubin : le projet a été achevé en décembre 2018.  
Reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency : novembre 2020.  
Construction du collège Orléans Nord-Est : décembre 2020.  
Construction des deux collèges à Pithiviers : septembre 2021.  
Restructuration et extension du collège de Tigy : septembre 2022.  
Etude reconstruction du collège André Malraux : fin 2020

### • Bilan 2019

La hausse des effectifs se poursuit dans le Département du Loiret. A la rentrée de septembre 2019 les collèges du Loiret ont accueilli plus de 31 500 collégiens scolarisés dans les 57 collèges publics, **470 collégiens de plus** que l'année précédente, soit plus d'un demi-collège.  
Le Département poursuit le programme d'investissement des collèges pour un montant d'environ 100 millions € sur 5 ans, en concertation avec la direction départementale des services de l'Education Nationale, les établissements, les parents d'élèves et les collectivités locales.  
Les travaux sont en cours pour le collège Nord est depuis avril.  
Les travaux de restructuration de la demi-pension du collège de Beaugency ont débuté en juillet.  
Le permis de construire a été déposé pour l'extension/restructuration du Collège de Tigy.  
Le titulaire du marché global de performances a été désigné pour le projet de construction de deux collèges sur le secteur de Pithiviers. L'ordonnance d'expropriation a été délivrée.  
S'agissant du projet de reconstruction du collège André Malraux, des études de faisabilité ont été conduites.

## Entretenir le patrimoine des collèges

### • Indicateurs

**1,55 M€** pour l'entretien courant des collèges.  
**8,0 M€** pour le gros entretien et le renouvellement des équipements.

### • Bilan 2019

L'entretien des collèges se décline autour de 2 axes :  
- La poursuite de la politique d'entretien et de rénovation des collèges (gros entretien, renouvellement...);  
- La sécurisation des abords des collèges.  
En fonctionnement, le Département a dépensé près de 1,55 M€ pour l'entretien courant de ses collèges sous maîtrise d'ouvrage départementale.  
De plus, des programmes de gros entretien et de rénovation ont permis par exemple de rénover plusieurs laveries dans 5 collèges, de réaliser la rénovation des façades dans 3 établissements, les Bordes, Cléry saint André et Poilly lez Gien, de restructurer l'infirmier du collège Malraux ou encore de construire un préau au collège Dunois d'Orléans et de remplacer les systèmes de sécurité incendie de 4 collèges. On note également la rénovation des espaces extérieurs et de plateau sportif.

## Innovier pour construire le collège de demain

### • Indicateurs

**57 collèges** en THD  
**57 collèges** équipés de Wifi (680 bornes).  
**7 587 postes de travail**.  
**671 PC portables**.  
**715 tablettes**.

### Projet

e-éducation : projet intégré dans le nouveau plan jeunesse

### • Bilan 2019

Suite aux dysfonctionnements remontés sur le réseau Wifi dans les collèges, un plan d'actions de rénovation est en cours de déploiement jusqu'au mois de septembre 2020 (changement des bornes et augmentation de leur nombre). La convention-cadre signée avec le Rectorat concernant la maintenance informatique arrive à échéance en avril 2020. Les échanges avec l'Education nationale pour son renouvellement ont été initiés en janvier 2020. La plateforme "Décroche ton stage" a été reconduite avec un réseau professionnel plus important dont la participation du Département du Loiret: 500 offres de stages disponibles, 1000 inscriptions pour la période de septembre 2019 à janvier 2020. La plateforme poursuit son amélioration en terme de fonctionnalités tant pour les élèves, que les professionnels et le back office.

## Lutter contre le décrochage scolaire

### • Indicateurs

**250 élèves** de 3ème présumés décrocheurs.

### • Projet

Nouveau plan jeunesse : le plan jeunesse a été adopté en octobre 2018 et comprend une nouvelle politique publique de réussite éducative

### • Bilan 2019

Le Département soutient les dispositifs relais du Loiret, 6 sont rattachés à l'Education Nationale et 1 est porté par la Ville d'Orléans. Le Conseil départemental du Loiret soutient également 3 classes relais (Collège Paul Eluard à Chalette, Collège Montesquieu, Collège Louis Pasteur La Chapelle Saint Mesmin). L'accompagnement proposé par ces dispositifs permet une re-scolarisation pour plus de la moitié des jeunes. Le Département développe des partenariats pour lutter contre le décrochage scolaire des moins de 16 ans. Un flyer d'information aux familles a été créé et diffusé à la rentrée 2019 pour informer les familles des recours et soutiens disponibles sur l'ensemble du territoire.

## Encourager la jeunesse à la citoyenneté

### • Indicateurs :

**3 projets** Jeunes 45 financés par le Département  
**1 parcours citoyen**  
**9 collèges (1000 élèves)** formés à l'éducation aux médias

### • Bilan 2019

Conformément au plan "Agir pour nos Jeunes", le Conseil départemental Junior a cédé la place à un nouveau dispositif: le parcours citoyen. Un premier parcours dédié au travail de mémoire, intitulé "Histoire, mémoire et territoires" s'est déroulé du 28 au 31 octobre 2019. Un partenariat avec le Département de la Meuse a permis un déplacement à Verdun de deux jours. 80 jeunes de tout le territoire ont participé à ce nouveau dispositif, qui a connu un grand succès et qui sera réitéré en 2020.  
Une expérimentation, intitulée "le vrai du faux" a été menée dans 9 collèges. Il s'agit d'un pack éducatif consacré à l'éducation aux médias qui permet d'aiguiser le sens critique des jeunes, de lutter contre le conspirationnisme et les relais des fake news.  
Mise en place des dispositifs Agir pour nos jeunes (Appel à projets à destination des associations, des jeunes, des collectivités, des collèges, Appel à Initiatives locales, Parcours citoyens, Classes de découverte, Catalogue Jeunesse).

### • Actions de développement durable

Les collèges sont édifiés dans une ambitieuse démarche de développement durable. Pour les collèges du Pithiverais, les matériaux utilisés seront des matériaux biosourcés locaux innovants en isolation : de la paille, un mélange chanvre-lin coton. Les futurs bâtiments seront labellisés à énergie positives (BePOS) et seront certifiés Haute Qualité Environnemental (HQE) : les deux collèges produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. L'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires.  
Un budget participatif dédié à des thématiques environnementales a été lancé.

## Développer les circuits de proximité

### • Indicateurs

24 000 repas servis par jour sur les 57 établissements du Loiret.

14 établissements en unité relais et liaison froide, soit 24,5% des établissements scolaires.

Plus de 28% de produits locaux dans les unités relais et en liaison froide.

### • Bilan 2019

Le Département s'inscrit dans le cadre d'un **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** en lien avec la **chambre de l'agriculture, décliné en différentes actions** :

- Un outil Approlocal , déployé sur les 44 collèges en production. Celui-ci permet de créer la rencontre entre les producteurs locaux et les collèges : les producteurs mettent à disposition leurs produits (quantité et prix sont indiqués) ; le collège passe commande via l'outil.
- Un renforcement des synergies entre le monde de l'éducation et celui de l'agriculture afin de faciliter le maintien des filières locales et de promouvoir les circuits courts notamment par l'organisation de rencontres entre chefs de cuisine et les producteurs locaux
- L'animation de rencontres métiers entre les chefs cuisiniers
- Un recensement et partage des bonnes pratiques de l'ensemble des chefs de cuisine
- La poursuite de la **professionnalisation des chefs** de cuisine avec des formations organisées sur le Plan de Maitrise Sanitaire, la loi EGALIM ...
- Un accompagnement dédié aux établissements par un coordonnateur de la restauration (visite des 57 établissements sur l'année 2019).

### • Actions de développement durable

Le Département s'inscrit dans une démarche d'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT), dans le cadre d'une démarche volontaire avec les établissements scolaires.



# Enseignement supérieur



## Soutenir les établissements d'enseignement et de recherche et aux associations liées

### • Indicateurs

13 étudiants en médecine interne accueillis dans les logements de fonction des collèges.

### • Bilan 2019

Le soutien du Département en matière d'Enseignement Supérieur se traduit par le financement à la construction du Campus Madeleine dans le cadre du contrat de territoire Département/Métropole d'Orléans.

### • Actions de développement durable

Le bâtiment neuf de l'IUT s'inscrit dans une démarche environnementale marquée par une grande exigence d'économie d'énergie de 50 kWh e.p./m2/an équivalent au label BBC - Bâtiment Basse Consommation.

Unique en Europe, la Plateforme MIMAROC vise à soutenir le développement des technologies du sous-sol pour une transition vers une énergie décarbonée et pour l'atténuation du changement climatique avec une focalisation sur trois filières : la géothermie, le stockage d'énergie et le stockage de CO2. Elle servira à la fois, les projets dans le champ des énergies décarbonées utilisant le sous-sol, et les préoccupations liées à l'exploitation des ressources naturelles profondes et à la maîtrise des risques.

# Attribution des aides sportives



## Recentrer le soutien sur les manifestations sportives de haut niveau

### • Indicateurs

Pour un montant total voté de 999 838 €, 92 structures ont été soutenues par le Département en 2019 au titre du dispositif de fonctionnement annuel (programme de subvention aux associations de haut niveau), pour l'organisation de manifestations sportives et pour la formation . En complément, 31 comités départementaux ont bénéficié d'un soutien du Département en 2019 (278 500 € de CP votés).

### • Bilan 2019

Les 5 marchés de promotion et de communication conclus avec les structures sportives professionnelles soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau (184 000 € de CP votés).

## Accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains

### • Indicateurs

Les 5 marchés de promotion et de communication conclus avec les structures sportives professionnelles soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau (184 000 € de CP votés).

### • Bilan 2019

Le soutien du Département au mouvement sportif permet à tous les Loirétains de pouvoir pratiquer le sport de leur choix. Dans cette continuité, le projet de mandat s'axe sur le renforcement et la garantie de l'équité, ainsi que sur l'amélioration de la visibilité de l'aide et de la lisibilité des critères d'aide et des montants attribués. L'objectif principal reste le soutien à la pratique sportive et au maximum de structures sur tous les niveaux de compétition sur l'ensemble du territoire Loirétain. A noter, la labellisation du département du Loiret "Terre de Jeux 2024".

### • Actions de développement durable

Depuis le 21 Novembre dernier, le département du Loiret est Labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

Ce label invite l'ensemble des collectivités et structures privées à mettre plus de sport dans la vie des Français autour de trois axes : engagement, héritage, célébration.

Le 18 juin 2019, le Département du Loiret a organisé, au château de Chameroilles, un forum ouvert baptisé : Loiret, Terre de sports et de culture. Son but : travailler sur ces axes et lancer une dynamique avec tous les territoires du Loiret.

Le mouvement sportif loirétain, les collectivités, les collèges labellisés Génération 2024, l'Éducation nationale, l'Université des sports, le Comité départemental olympique et sportif du Loiret (CDOS) et des entreprises ont défini, lors de cette journée de co-construction, de nombreuses actions à mener pour mettre plus de sport dans la vie des Loirétains.

# Protection de l'environnement



## Conduire une politique préventive des risques majeurs

### • Indicateurs

12 aléas identifiés et couverts par un plan.  
15 Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) rédigés ou mis à jour.  
113 comptes créés sur le portail Inforisques (pour 50 communes).  
30 communes formées à l'utilisation du portail.

### • Projet

Portail de gestion des risques et crises : le portail des risques a été présenté aux communes du Loiret en février-mars 2019, lors des Journées des Territoires. Des formations ont été dispensées aux communes intéressées en mai-juin 2019. Amélioration de l'outil avec le prestataire tout au long de l'année.

### • Bilan 2019

La collectivité a géré un épisode neigeux en janvier 2019, en lien avec la préfecture et les services concernés, ainsi que 2 épisodes de canicule en juin et juillet 2019. Elle a également participé à 3 exercices de crise type "PPI" organisés par la préfecture.

Le Département a participé à l'élaboration du Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets potentiels des Menaces (COTRIM) avec la préfecture, et à la mise à jour du plan ORSEC Inondation de la Loire (ORSIL).

Comme chaque année, le Département participe à la planification du dispositif Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) de la préfecture : 4 plans mis à jour.

Une procédure de gestion de crise a été rédigée dans l'optique de la reprise de la gestion du Canal d'Orléans par le Département au 1er janvier 2020.

## Protéger et valoriser les espaces naturels

### • Indicateurs

35 animations nature grand public.  
150 enfants ont participé à des animations pour les scolaires et 120 enfants ont participé à des animations pour les centres aérés dans les espaces naturels sensibles.  
1 nouveau site labellisé.

### • Projets

Labellisation des ENS du Loiret : 2024.  
Optimisation de l'animation des parcs : 2020.  
Révision du périmètre de préemption des ENS : 2021.

### • Bilan 2019

L'espace naturel communal de VANNES/COSSON a été labellisé « Espaces Naturels Sensibles » en 2019.

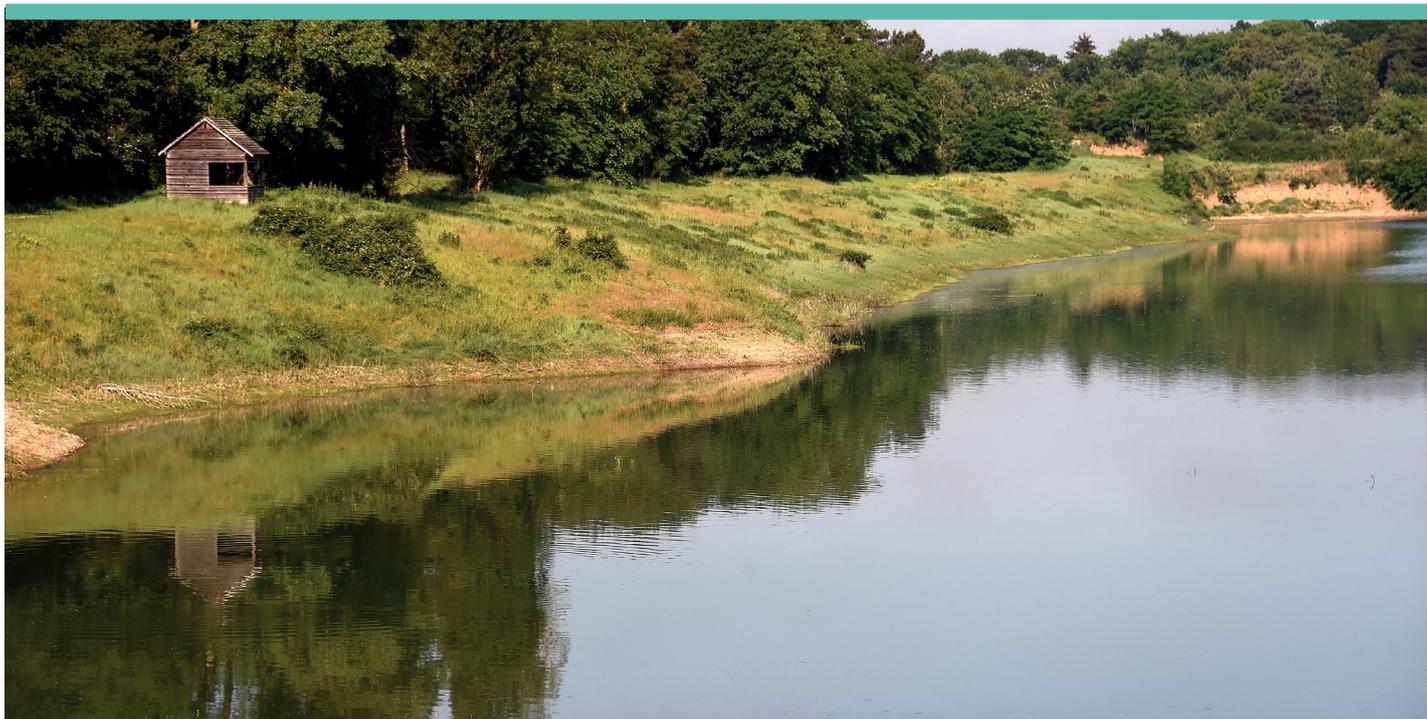
Le système de subventions liées à l'environnement et des aides pour les sites labellisés « Espaces Naturels Sensibles » a été adapté aux objectifs de simplification et de maîtrise du budget tout en maintenant un soutien important aux acteurs de l'environnement.

Réalisation des 9 projets retenus dans le cadre du budget participatif dans les parcs naturels départementaux.

La modification du périmètre de préemption des ENS a été réalisée en 2019 au niveau du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. L'année 2020 permettra de poursuivre ce travail sur d'autres territoires.

### • Actions de développement durable

Le Conseil départemental acteur engagé pour la protection de l'environnement par le biais notamment de la modification des périmètres de préemption des ENS, de la labellisation de nouveaux sites ENS mais aussi par la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes de la maternelle à l'université au travers d'animations pédagogiques en lien avec les enseignants. Ces animations encadrées par un agent départemental ingénieur environnemental ont pour objectif d'illustrer sur le terrain les apports pédagogiques comme les principes de la photosynthèse, les chaînes alimentaires ou encore la découverte des petites bêtes. Les enfants inscrits en centre aéré bénéficient également de ces temps d'animations en découvrant la nature « proche de chez eux », comme le rôle des abeilles et des papillons dans l'écosystème. Par ailleurs, les loirétains ont pu s'exprimer via le financement de 9 projets issus du budget participatif comme l'aménagement de parcours d'énigmes dans les 7 parcs naturels du CD45 permettant la découverte en autonomie des sites et espèces protégées, la mise en œuvre d'éco pâturage sur 7 parcs naturels en partenariat avec les éleveurs locaux ou encore l'installation de ruchers avec la participation d'apiculteurs professionnels, de passionnés et d'associations. La part de miel récolté pour le Département est redistribuée dans les EPHAD par les élus des cantons concernés.





# GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante

•

Gestion des emplois  
et des compétences

•

E-administration

FLEURY LES AUBRAIS  
NEUVILLE AUX BOIS

PALAIS DES SPORTS

Gare S.N.C.F. d'ORLÉANS  
QUARTIER GARE

P Centre Commercial

Muséum

DEPARTEMENT DU LOIRET  
CONSEIL GENERAL

## « DANS LE RESPECT DES HOMMES, LE DÉPARTEMENT ASSURE UNE GESTION OPTIMISÉE »



**PAULINE MARTIN**  
Présidente de la Commission  
Finances, Ressources Humaines  
et Services Supports

À l'heure où j'écris ces lignes des hommes et femmes se mobilisent pour assurer la pérennité du service public dans cette terrible tempête sanitaire. Ce rapport illustre la forte implication des équipes RH, Finances et Services Supports qui sont en quelque sorte le coeur de notre institution et les garants de son bon équilibre. Tous les membres de la commission leur adressent leurs chaleureux remerciements !

---

## Consolider la participation financière des partenaires

### • Indicateurs

En 2019, le Département a perçu **17 M€** de recettes dans le cadre du financement d'opérations d'investissement et d'actions de fonctionnement réparties comme suit :

- Etat : 10 M€ ;
- Région : 2,8 M€ ;
- Europe : 0,175 M€ ;
- Communes/EPCI : 1,481 M€ ;
- autres : 1,939 M€.

### • Bilan 2019

**Financement Etat** : Très Haut Débit (5,15 M€), travaux de voirie (1,52 M€), Habitat crédits délégués parc social (0,41 M€), protection des mineurs sans autorité parentale (1,12 M€), structure personnes en difficultés (0,859 M€), archéologie préventive (0,23 M€), services numériques aux territoires (0,112 M€)

**Financement de la Région** : Très Haut Débit (1,5 M€), Loire à vélo et vélo route (1,05 M€).

**Financement Fonds européens** : FSE paiement des agents (0,076 M€), projets interreg inondations FEDER (0,099 M€).

**Financement communes/EPCI** : voirie (0,959 M€), eau assistance technique (0,047 M€), électrification (0,440 M€), panneaux 80 km/heure (0,036 M€)

**Autres financements** : eau (0,172 M€), électrification (1,1438 M€).

## Respecter les équilibres budgétaires et piloter les comptes à partir de critères objectivés

### • Indicateurs

**671 M€ de dépenses** réalisées en 2019 (en fonctionnement et en investissement) dont 305 M€ en fonctionnement consacrés à la solidarité soit 61 % des dépenses de fonctionnement (499,7 M€).

**159,6 M€** consacrés aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) au CA 2019 soit une hausse de 2,2 % (+3,4 M€) par rapport au CA 2018 :

91,9 M€ pour le RMI/RSA soit +1,9 M€ ;

56,7 M€ au titre de l'allocation pour perte d'autonomie des personnes âgées (APA) soit +0,445 M€ ;

10,9 M€ au titre de la prestation compensatrice de handicap (PCH) soit +1 M€.

**112,2 M€** de frais d'hébergement soit +8,6 M€ par rapport à 2018.

**140,7 M€** d'investissement pour le territoire dont 95 M€ d'investissements propres au Département et 45,6 M€ d'aides à l'équipement.

**18,56%** de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, sans changement depuis 2016.

**245,5 M€** de fiscalité directe dont 160,1 M€ de produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

**1,8 M€** de gain net en 2019 en faveur du Département au titre des quatre dispositifs de péréquation : CVAE, DMTO 1, fonds de solidarité et fonds de soutien interdépartemental

**415,6 M€** de dette au 31/12/2019 soit une hausse de de +9 % par rapport à 2018.

La capacité de désendettement du Département est de **4,6 ans** (cela signifie que si le Département y consacrait la totalité de son épargne brute, il rembourserait son capital emprunté en 4,6 ans).

Le plafond fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10 ans).

Le Département a mobilisé 65 M€ en 2019 dont 30 M€ en se finançant sur le marché obligataire.

Le taux d'épargne est de **15,5%** (plus le ratio se rapproche de 10%, moins la collectivité dispose de marge de manœuvre pour investir). Le seuil fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10%)(+18% par rapport à 2018).

### • Bilan 2019

Une situation financière saine (+14,2 M€ d'épargne brute supplémentaire) sous l'effet principalement de facteurs exogènes .

Pour la première année les frais d'hébergement enregistrent une baisse de 8,6 M€ en raison , d'une part de la mise en oeuvre de la facturation nette auprès des établissements PA/PH et d'autre part de la baisse sur la politique enfance (baisse de l'accueil des MNA et développement de places en milieu familial).

Les AIS progressent de +2,2% ce qui représente +3,4 M€ de dépenses supplémentaires.

En raison principalement de mesures internes volontaristes en faveur des assistants familiaux les charges de personnel progressent de +1,5%.

Enfin, sous l'effet d'extinction de prêts et de conditions favorables des marchés , les charges financières diminuent de -9,7%.

Concernant les recettes, hors impact de la facturation nette (-11,7 M€), celles-ci progressent de +15,4 M€ dont +11,1 M€ de DMTO.

Contractualisation : évolution des dépenses réelles de fonctionnement en dessous du seuil de +1,2%, un objectif respecté en 2019 .

## Optimiser la commande publique : Approlys Centr'Achat

### • Indicateurs

**811 adhérents** (dont 355 pour le Loiret).

**520 300 €** en budget pour 2019.

### • Bilan 2019

811 adhérents sont enregistrés en fin 2019. Le GIP Approlys Centr'Achats a traité près de 38 millions d'euros d'achats. 35 % des marchés sont attribués à des entreprises régionales. 10% est la pondération minimale du critère « Performances en matière de développement durable » .

La convention avec l'UGAP signée en 2018 (conditions tarifaires plus avantageuses, jusqu'à 7% de remise en fonction des familles d'achat) génère 100 M€ et a permis une économie globale de 1 M€ et pour le Loiret estimé à 100 K€.

### • Actions de développement durable

La dématérialisation complète vers le comptable public est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'ensemble de la chaîne des marchés publics est aujourd'hui dématérialisé (de la publicité à la notification). La facturation électronique via la plateforme CHORUS PRO par les entreprises titulaires est effective.

La dématérialisation des avis des sommes à payer a continué sur 2019 pour la sphère privée puisque le 18/07/2019 le 1<sup>er</sup> ASAP éditique a été transmis par flux PES au comptable public.

L'année 2019 marque la continuité des marchés réservés avec des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Loiret : traiteur, blanchisserie, menuiserie. Les commandes dépassent les 50 K€. Un grand nombre de marchés prévoient des clauses obligatoires d'insertion, de formation pour les personnes en difficultés ainsi que des clauses relatives au DD (recyclage, réutilisation des matériaux, filière de traitement, ...).

# Gestion des emplois et des compétences



## Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences

### • Indicateurs

1 913 agents permanents au 31/12/2019, 315 assistants familiaux.

43 ans de moyenne d'âge.

72% de femmes et 28% d'hommes.

Masse salariale: 99 947 068€ (soit 19,8 % du budget de fonctionnement en 2018).

69% des agents partent en formation.

6,3% des agents du Département ont changé d'affectation par le biais des mobilités internes.

### • Bilan 2019

Une analyse de la pyramide des âges permet d'estimer le nombre de départs en retraite à 150 en 4 ans.

La responsabilisation des directions sur leur masse salariale permet en parallèle d'anticiper les ressources humaines qui seront nécessaires pour les services départementaux.

Il est à noter que l'effectif permanent de la collectivité diminue depuis 2014 (-1,3%, -2,8%, -1%, -2%, +0,5% et -2,6%).

L'objectif de maîtrise salariale s'accompagne de mesures protectrices, visant le développement professionnel des agents et la sécurisation des parcours professionnels.

Ainsi se poursuivent les actions d'accompagnement par des conventions permettant d'allier formations et périodes d'immersion sur des postes et dans des services d'accueil.

## Améliorer les processus liés aux ressources humaines

### • Indicateurs

Les effectifs ont diminué de 4,1% entre 2016 et 2019.

Un taux d'absentéisme de 5,5% en 2019, alors que ce taux est de 7,4% pour les Départements au niveau national et de 8,37% toutes collectivités confondues (Source: Association des DRH des grandes collectivités; audit: 174 collectivités: communes, départements, EPCI, CCAS; représentativité: 370 269 agents).

### • Bilan 2019

Chaque direction a assumé la responsabilité de sa masse salariale, et avait pour objectif de respecter une cible de 0% par rapport à 2017.

La Direction des Relations Humaines a apporté à chaque direction des outils de pilotage, consolidés par pôle. En parallèle, elle accompagne les directeurs et organise des dialogues de gestion.

Un nouveau contrat de prévoyance a été lancé pour le 1er janvier 2018 afin de maintenir une offre aux agents départementaux pour leur couverture notamment en cas de perte de salaire. Ce contrat a été coordonné autour d'un groupement de 7 employeurs publics en vue de la consultation et de la mise en œuvre du nouveau contrat de prévoyance. En 2019, une réflexion s'est amorcée sur l'évolution du contrat.

La collectivité s'est dotée d'un nouveau règlement sur les déplacements professionnels des agents et a engagé une communication auprès des agents départementaux.

Depuis 2016 le Département a développé le télétravail au sein de ses services et dès 2019 offert la possibilité d'un forfait de 20 jours de télétravail sur l'année. Le nombre de télétravailleurs étaient ainsi de 234 au 31/12/2019 contre 93 en 2018.

## Mettre en place un agenda social départemental

### • Indicateurs

25 réunions des instances représentatives du personnel et 72 réunions techniques ou thématiques ont permis de faire avancer les dossiers.

### • Projet

Agenda social 2016-2021: 2020.

#### Des travaux concernant :

- Tickets restaurant : négociation avec les organisations syndicales : gestion dématérialisée, augmentation de la valeur faciale et de la participation employeur,

- Mise à jour de cartographie des métiers et proposition de critères de cotations des métiers dans un objectif croisé de mise en place du RIFSEEP et de disposer d'un outil actualisé de GPEC,

- Actualisation des fiches GTT,

- Prévention et sensibilisation relative aux harcèlements : formalisation d'une procédure de saisine et d'accompagnement, campagne de sensibilisation associant les représentants du personnel du CHSCT, plaquette et affiches.

### • Bilan 2019

Des groupes de travail avec les partenaires sociaux ont été activés en 2019.

On peut citer :

- Nomination de plusieurs ACFI, internes à la collectivité,
- Prévention et sensibilisation Harcèlements
- Prévention des TMS avec la mise en place de sensibilisations sur sites,
- Droits et accompagnement des assistants familiaux ,
- Protocoles d'exercice du droit syndical,
- Tickets restaurants,

Poursuite des travaux concernant :

- La QVT : l'ARACT a accompagné la mise en œuvre d'une méthodologie reposant sur la réalisation d'un état des lieux partagé puis sur des axes d'amélioration de l'organisation du travail.

- La politique Handicap : des actions de communication ont été menées auprès des agents et des managers. Les relations avec des partenaires tels que Cap Emploi ont été développées. Le Département a participé également à l'opération DUODAY (16 mai 2019) et a accueilli un événement du Comité des Employeurs publics piloté par le Handipacte (14 /11/2019). Afin de continuer à dynamiser la politique en direction des agents en situation de handicap, grâce au cabinet "Atouts et handicap", le département a identifié des axes d'amélioration et un plan d'actions triennal a débuté au 1er semestre 2019, formalisé par un COPIL par semestre. Les organisations syndicales ont été associées à la démarche.

### • Actions de développement durable

Dans le cadre de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, un rapport annuel répertorie et analyse les indicateurs sur l'année 2019 permettant de prendre la mesure de la situation dans la collectivité concernant le personnel et les politiques départementales menées sur le territoire. Une exposition itinérante « Tous les métiers sont mixtes » est présentée au sein des collèges à raison de 15 jours sur site. L'itinérance est programmée sur 4 ans.

En complément, une action de sensibilisation sur les harcèlements (moral et sexuel) auprès des agents contribue à la prévention des propos et agressions sexistes et sexuels. Au total 6 sensibilisations aux « harcèlements moral et sexuel au travail » auprès de 163 agents de 27 collèges.

Un plan Bien-être a vu le jour en 2019 et intègre la thématique du développement durable. Il s'agit notamment de proposer dans un catalogue, une offre de services diversifiés, pour nos agents, dont des partenariats ou des ressources internes à la collectivité, qui développent des actions de développement durable.

Le Département a également organisé une semaine sous le signe du bien-être. A cette occasion de nombreux ateliers ont été organisés dans les Maisons, Hôtel du Département et au Service départemental d'incendie et de secours (conversation appréciative; course à pied, sophrologie; yoga; massages; chant, naturopathe, médecin de médecine préventive (nutrition), préventeurs (installation poste informatique), vélo à smoothies).

# E-administration



## Dématérialiser les documents du Conseil départemental

### • Indicateurs

10 500 factures déposées sur le portail CHORUS en 2019

### • Projets

Les pièces justificatives y compris les pièces de marchés publics sont transmises au comptable public au format électronique depuis le 01/01/2019 (obligation loi NOTRe). Les ASAP de la sphère privée ont été dématérialisés en juillet 2019. Les ordres de paiement ordonnateurs ont été dématérialisés en janvier 2019.

### • Bilan 2019

10 500 factures et avoirs ont été déposés. Les avis des sommes à payer pour les tiers de la sphère privée ont été dématérialisés en juillet 2019 avec la possibilité de pouvoir régler via internet. Les ordres de paiement ordonnateur font désormais l'objet de flux informatiques vers le comptable public.

## Améliorer la qualité de service et optimiser les infrastructures techniques

### • Indicateurs

99% des clients satisfaits des échanges avec la DS2i.

99% des clients satisfaits des solutions apportées par la DS2i.

1 serveur virtuel supplémentaire mis en place, soit 467 existants à ce jour (une optimisation du nombre de VM Citrix a été effectuée).

57 serveurs physiques ont été ajoutés pour les collèges dans lesquels ont été configurés 4 serveurs virtuels par collège soit au total 228 serveurs virtuels de plus.

12 To de données libérés sur notre infrastructure de stockage de données suite à une opération de rationalisation.

9 nouveaux sites raccordés.

### • Bilan 2019

Poursuite du développement de services dans l'outil Easyvista. Cette année a été consacrée à l'élaboration d'un catalogue de services à destination des collèges. Ce document permet un meilleur traitement des demandes des collègues.

La solution de messagerie du SDIS a été migrée vers Microsoft Exchange 2016.

Il a été procédé au rachat du parc des copieurs (anciennement en location), ce qui a permis de réaliser des économies de dépenses en fonctionnement.

Le cœur de réseau du système d'information a été remplacé par des équipements plus performants (l'ancien cœur de réseau datait de 2011) afin de répondre à l'évolution des débits dans les usages informatiques. De plus, le parc du socle technique (réseau et système) est devenu homogène (même constructeur).

Perspectives 2020:

Renouvellement du marché des liaisons internet et réseau des sites distants qui contribuera à renforcer la résilience du service par la mise en place de liaisons de secours et une augmentation des débits afin de mettre à disposition des utilisateurs une infrastructure plus adaptée à l'évolution des usages.

D'autres projets seront mis en œuvre : évolution de la solution de messagerie, rajeunissement du parc serveurs, migration Citrix, AD, DC...).

## Le numérique pour simplifier

### • Indicateurs

2 188 démarches en ligne ont été formulées en 2019 (+44%) par les usagers contre 1 296 en 2018 et 115 en 2017. 12 services en ligne sont proposés aux usagers par le Département en 2019, contre 4 en 2018. A ces services, le portail MDPH embarquant dix dispositifs en ligne est proposé aux usagers depuis novembre 2018. Le catalogue de services proposé aux Loirétains va continuer de s'étoffer en 2020 pour simplifier les parcours des usagers et les processus métiers.

2 184 comptes usagers créés en 2019 (+63%) pour un total de 4 688 comptes actifs, au regard des 1 731 créés en 2018 et des 587 créés en 2017. Ces comptes sont proposés pour un large spectre d'usagers (personnes morales ou physiques), permettant ainsi de formuler des requêtes et d'améliorer le suivi.

24 442 courriers dématérialisés en 2019. Nous constatons une stabilité par rapport à 2018 avec 24 771 courriers dématérialisés. En 2020, les instructions des courriers internes et de départ dans le parapheur électronique devraient progresser et faire évoluer cette volumétrie de courriers dématérialisés.

En effet, les services départementaux seront en pleine conduite du changement et d'accompagnement pour prendre possession du nouvel outil de GEC (Maarch) durant cette année 2020.

52 agents ont opté en 2019 pour le format de paie dématérialisé et déposé dans leurs coffres forts numériques (Digiposte). En 2018, 242 agents avaient acté ce même choix. Au total 360 agents reçoivent mensuellement une e-paie. (Environ 16% des élus et agents de la Collectivité).

### • Projet

Reflexe 45 : 2021

### • Bilan 2019

REFLEXE 45 continue sa mise en œuvre progressive sur les volets gestion du courrier dématérialisée et de Gestion de la Relation avec les Citoyens (GRC).

Le compte usager unique multi-collectivité est opérationnel depuis décembre 2017 avec la Communauté des Communes Giennoises et va continuer à se diffuser en 2020 auprès des adhérents de l'Agence Loiret Numérique qui ont opté pour l'offre de service GRC. (4 nouvelles communautés de communes).

Le catalogue d'e-démarches proposé aux usagers a fait l'objet d'études complémentaires en 2019. De nouvelles démarches seront proposées en 2020 dans les domaines sociaux, des infrastructures et de l'éducation.

Le catalogue des e-démarches proposé s'est enrichi de 8 nouvelles démarches en ligne.

### • Actions de développement durable

L'utilisation du parapheur électronique limite l'utilisation de papier et les déplacements de navettes internes (parapheurs carton). La dématérialisation est au cœur des pratiques des services départementaux. Elle permet de limiter les impressions et facilite les échanges et la réactivité.

La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable y compris vers le comptable public depuis le 01/01/2019 permet de ne plus éditer et transmettre de documents papiers.





Département du Loiret  
45945 Orléans  
Téléphone 02 38 25 45 45  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)